

Obsèques nationales à John Diefenbaker



AUX COMMUNES — L'ancien premier ministre décédé, John Diefenbaker, photographié à son siège des Communes, la semaine dernière. (Photolaser PC)



IL N'EN RESTE PLUS QUE DEUX... Cette photo fut prise à l'occasion de la deuxième visite de l'ancien premier ministre conservateur John Diefenbaker, dans la région. A l'élection précédente, en 1958, il avait fait élire trois députés, soit Jean-Noël Tremblay, dans Roberval, Roger Parizeau, dans Lac-Saint-Jean, et Vincent Brassard, dans Chicoutimi. Mais après sa visite dans la région, les créditistes

C.-A. Gauthier, à Roberval, Marcel Lessard, à Alma, Maurice Côté, à Chicoutimi, et Gilles Grégoire, dans Jonquière (Lapointe à cette époque) avaient opéré une véritable razzia. Des personnages politiques qui paraissent sur cette photo, il n'en reste maintenant plus que deux... le Dr Henri Vaillancourt, devenu citoyen de la Floride, et Jean-Noël Tremblay, domicilié à Québec.

OTTAWA (PC) — Des obsèques nationales seront faites à l'ancien premier ministre John Diefenbaker, qui est décédé jeudi à l'âge de 83 ans.

M. Diefenbaker a été trouvé mort dans le cabinet de travail de sa maison de Rockcliffe Park environ deux heures après son réveil, fixe habituellement à 5h00.

Son adjoint des 10 dernières années, M. Keith Martin, a dit qu'il tenait encore à la main certains documents parlementaires qu'il était en train d'étudier.

Il semble avoir succombé à une soudaine attaque cardiaque. "Je crois que c'est ainsi qu'il aurait voulu partir", a commenté M. Martin.

Le corps de M. Diefenbaker sera exposé sur la colline parlementaire, où il a passé presque toute sa vie.

Après les obsèques nationales, a déclaré M. Martin, il se peut que la dépouille mortelle soit transportée à Prince Albert par train.

M. Diefenbaker avait commencé sa carrière politique en Saskatchewan dans les années 20, se faisant élire pour la première fois aux Communes en 1940.

Il avait par la suite été réélu à chaque élection, y compris celle du printemps dernier.

M. Diefenbaker s'était taillé une réputation comme avocat de la défense devant les tribunaux et comme défenseur des droits de la personne.

Il avait été élu premier ministre en 1957, avait balayé le pays en 1958 et avait perdu le pouvoir en 1963.

Au moment de sa mort, il préparait justement la prochaine session parlementaire, où il aurait vu pour la première fois les progressistes-conservateurs de M. Joe Clark gouverner le pays.

Mercréd, M. Diefenbaker avait déjeuné à la Galerie de la presse et, samedi, il avait été interviewé à l'émission télévisée "Question Period", au réseau CTV.

Il s'était dit alors préoccupé par la question de l'unité canadienne.

"Je me fais du souci pour mon pays, avait-il dit. Je n'ai jamais vu aussi divisé qu'aujourd'hui. Le doute, la peur, toutes ces choses qui vont à l'encontre de l'unité sont présentes."

M. Diefenbaker est né le 18 septembre 1895 dans le village de Neustadt, du comté de Grey en Ontario, mais à partir de huit ans, il fut élevé en Saskatchewan durant les beaux jours de la colonisation des Prairies.

Il grandit dans la fierté de son héritage hollandais et écossais et de la place occupée par ses ancêtres, dans le développement du Canada.

Textes et photos en page A 11 et A 12



LA MAMAN, Pasqualina Chiasnese Anatrella, 29 ans, et son époux, Stefano Chiasnese, 34 ans, à l'hôpital de Naples. (Photolaser PA)

Après des sextuplés

Elle donne la vie à huit enfants

NAPLES (AP) — Une jeune femme de 29 ans, qui avait suivi un traitement contre la stérilité, a donné le jour, jeudi, à huit enfants.

La délivrance, opérée par un médecin et trois infirmières à l'hôpital des incurables de Naples, a duré plusieurs heures. L'état de la parturiente, Mme Pasqualina Chiasnese Anatrella, est considéré comme satisfaisant.

Il y a trois ans, Mme Chiasnese avait déjà donné le jour à des sextuplés qui avaient tous succombé quelques heures après leur naissance.

Les bébés sont prématurés de deux mois et les médecins estiment que leur poids est nettement insuffisant: il s'échelonne entre 460 et 1,100 grammes.

Bien que son état physique ne suscite pas d'inquiétude, la jeune mère est en proie à une angoisse qui pourrait influencer sur son rétablissement. Elle craint en effet de perdre à nouveau ses enfants, a expliqué le Dr Nicola Bertolini.

Les bébés (cinq filles et trois garçons) sont nés en l'espace de 20 minutes. "Comme dans tous les cas similaires, la délivrance est

relativement simple, car les enfants sont très petits. Les problèmes surviennent immédiatement après la naissance, lorsqu'il faut tenter de les garder en vie", a souligné le médecin.

Cette naissance est la deuxième du genre dans les annales médicales.

En juillet 1977, une Grecque de 31 ans, Mme Katérina Zerbini, avait donné le jour à cinq filles et trois garçons, à Athènes. Les bébés devaient succomber peu après leur naissance.

Les cas de naissances multiples sont devenus de plus en plus fréquents depuis l'introduction des traitements contre la stérilité.

L'un des bébés a succombé moins de 10 heures après sa naissance.

Les médecins craignent que plusieurs autres ne soient pas assez robustes pour survivre. Ils espèrent cependant que les deux qui paraissent les plus fragiles, et qui pèsent respectivement 1,1 et 1,0 kilo, pourront vivre.

Le bébé décédé, une fille, était le plus petit des octuplés, ne pesant que 460 grammes.

sommaire

— Annonces classées	B 10
— Bandes dessinées	B 9
— Bourse	A 9
— Bridge	B 9
— Cinéma	A 10
— Décès	B 11
— Finances	A 8
— Horoscope	B 9
— Mots croisés	B 9
— Mot mystère	B 9
— Patron	B 10
— Sports	B 1
— Télévision	A 10

Festival de la gourgane



ALBANEL

VENDREDI, 17 AOUT 1979
JOURNÉE DE LA FAMILLE
PLACE AUX JEUNES

9h00 Athlétisme (4 disciplines)
10h00 Concours du plus beau chien et chat
10h30 Balle malle
12h00 Pique-nique
15h00 Compétition de natation
17h00 Fin des activités (Remise des récompenses)
21h00 Soirée rétro

PLACE AUX PLUS AGES

9h30 Messe
10h00 Visite des kiosques artisanaux
10h30 Mot de bienvenue et animation
12h00 Dîner libre
13h30 Pièces, chant, danse, jeux
18h00 Souper libre
21h00 Soirée canadienne

sports

Baseball junior

Le Junior de Chicoutimi a pris les devants 2-1 dans sa série demi-finale face aux Braves de Jonquière en disposant de ces derniers 7-1. Pendant ce temps, Kénogami battait Alma 7-4.

En page B 1



CONCILIATION ARDUE — Les conciliateurs François Guérin et Marcel Béliveau parlent avec le président de la FSSA, M. Jean Halley, à l'occasion

d'une pause. Le regard du conciliateur François Guérin (au centre) en dit long... A vous de deviner la nature de ses pensées!

Le dialogue continue

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — Pour une quatrième journée consécutive cette semaine, les échanges se poursuivent aujourd'hui entre la compagnie Alcan et ceux de la Fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA), toujours par la voie des conciliateurs du ministère québécois du Travail, qui n'ont cessé, hier après-midi, de faire la navette entre les deux parties.

Les observateurs, qui, depuis le début, épient les acteurs de l'événement, ont cru remarquer une reprise des activités hier après-midi, ce qui laisse présager la possibilité d'un dénouement quelconque.

Positif ou non? Nul ne pourrait l'affirmer, à l'exception des négociateurs qui demeurent muets comme des carpes.

Cette ronde intensive et décisive de conciliation, entreprise la semaine dernière, se déroule uni-

quement sur la question des salaires et leur indexation. Des hypothèses de règlements soumises par l'une ou l'autre des parties ou même par les conciliateurs font certes l'objet d'appréciation. Des solutions ont évidemment été émises, mais elles causent d'immenses hésitations.

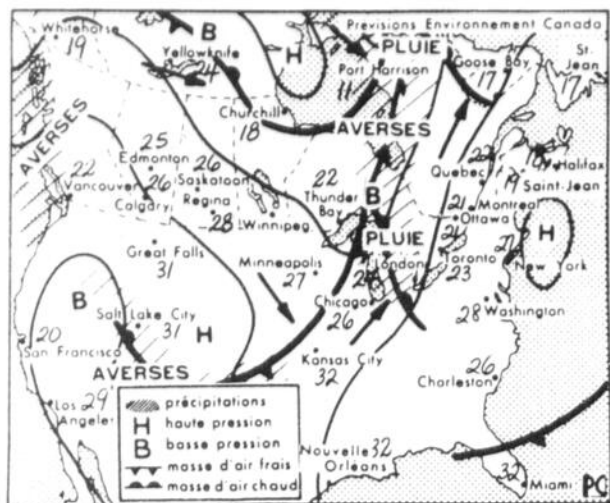
Les représentants de la FSSA et de l'Alcan se sont retirés hier, en début de soirée.

Ce matin, les conciliateurs François Guérin et Marcel Béliveau rencontrent la FSSA et pourraient bien convoquer à nouveau les représentants de la multinationale.

La pression demeure toujours très forte. Les négociateurs syndicaux parviennent quand même facilement à maquiller leurs inquiétudes, lorsqu'ils se sentent épiés.

Les représentants de l'Alcan n'ont pas à exercer un tel effort. Ils demeurent invisibles.

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de vendredi et aperçu pour samedi.

Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: ensoleillé, passages nuageux, max. 22. **Samedi:** nuageux et averse.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: ensoleillé, passages nuageux, vent modéré, max. 20. **Samedi:** nuageux et averse.

Rivière-du-Loup, Malbaie, Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Îles: dégagement, max. 18. **Samedi:** nuageux et averse.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: dégagement, vent modéré, max. 18. **Samedi:** ennuage puis averse.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	12	23
Victoria	11	25
Edmonton	7	25
Calgary	10	26
Régina	13	32
Winnipeg	11	21
Toronto	10	19
Kingston	9	22
Ottawa	9	19
Montréal	9	21
Québec	10	20
Fredericton	10	21
Saint-Jean, N.-B.	11	20
Moncton	10	18
Halifax	10	20
Charlottetown	12	16
Saint-Jean, T.-N.	13	19
New York	14	24
Washington	15	25
Tampa	25	32
Miami	26	32
Orlando	23	34
Acapulco	24	34
Barbade	24	30
Bermudes	27	31

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 04h55 (9cm) et haute à 10h45 (1m.9cm). Elle sera à nouveau basse à 16h30 (9cm) et haute à 23h25 (2m.5cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 05h50 (1m.5cm) et haute à 11h40 (3m.8cm). Elle sera à nouveau basse à 17h50 (1m.6cm) et haute à 00h15 (4m.5cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 07h00 (1m.1cm) et haute à 12h00 (3m.4cm). Elle sera à nouveau basse à 18h55 (1m.2cm) et haute à 00h25 (4m.0cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE

116, avenue Labrecque
Chicoutimi, Qué.
Tel.: 545-4180

Président du conseil
d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorial
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENESE

Chef des nouvelles
Maïcel RIVARD

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche
à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuters et de l'ANPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

Secteur rural de Chicoutimi

Il faudra être cultivateur pour se construire

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Dorénavant, il faudra être un exploitant agricole (ou un cultivateur) pour pouvoir se construire une maison dans le secteur rural de la ville de Chicoutimi.

Cette importante mesure, qui avance en quelque sorte le travail amorcé au Conseil métropolitain du Haut-Saguenay dans le cadre du schéma d'aménagement, est contenue dans le règlement d'urbanisme (zonage, lotissement, etc.) qui devrait être adopté ce soir en séance spéciale du conseil, après que celle d'hier convoquée spécialement dans ce but, ait dû être ajournée parce que les conseillers présents n'avaient pas lu le règlement comme le stipule la loi.

C'est le président du comité de citoyens, M. J-Raymond Beaulieu, qui a en quelque sorte provoqué l'ajournement, en forçant les conseillers (le maire Girard ainsi que le conseiller David Boucher étaient absents) à admettre qu'ils n'avaient pas pris connais-

sance du règlement (sauf son parrain, le conseiller Claude Gaudreault), ou ne l'avaient fait que partiellement.

Donc, la portion du règlement qui limite la construction domiciliaire en milieu rural, constitue une mesure énergique pour freiner l'étalement urbain à Chicoutimi, étalement coûteux qui se traduisait jusque-là et particulièrement depuis le début des années 70, par une construction domiciliaire accélérée en milieu rural.

Une exception au règlement inspiré du plan directeur d'urbanisme: le secteur du boulevard Saint-Jean-Baptiste où, a-t-on indiqué en substance, on a tenu compte de l'évidence et des droits acquis.

Discussion

Incroyablement, non seulement la plupart des conseillers n'avaient pas pris véritablement connaissance du règlement, mais certains ignoraient les articles touchant spécialement la zone rurale de la municipalité.

Ces aspects du règlement, comme la grande majorité des autres d'ailleurs, étaient pourtant contenus dans le plan directeur d'urbanisme présenté il y a plusieurs mois, en novembre 1978, et qui a fait surtout parlé de lui à cause des restrictions imposées à la construction d'édifices administratifs.

Saisis de la teneur des articles, et manifestement alertés par quelques citoyens "pénalisés" qui étaient venus protester, les conseillers Jean-Paul Régis et Serge-Jean Fillion se sont spontanément opposés à leur adoption.

En substance, ils s'élevaient contre ce qu'ils ont appelé une atteinte au droit individuel de se construire une résidence au lieu de ses préférences.

Pendant plusieurs minutes, la salle du conseil a été le théâtre d'un débat de fonds sur l'urbanisation, l'étalement urbain, la hausse du coût des services municipaux, les deux conseillers soulignant d'une part les droits individuels (dont ceux du cultivateur de vendre des terrains sur sa ferme pour la construction résidentielle), et d'autre part les

conseillers Gaudreault (président de la commission d'urbanisme) et Roger Corneau, ainsi que l'urbaniste Robert Leblond, prônant les responsabilités collectives.

Amendement

Entre-temps, devant le cul-de-sac que créait le règlement à deux citoyens présents qui ont récemment acheté un terrain en milieu rural et mené des démarches pour le lotissement et l'obtention d'un permis de construction, les membres de la commission d'urbanisme ont tenu quelques minutes une réunion, presque en catastrophe, pour finalement recommander et obtenir un adoucissement à la réglementation.

Ainsi, toute personne (compagnie ou corporation) qui avait déposé une demande de permis de lotissement ou ayant obtenu un permis du genre avant le 13 août dernier (date de présentation de l'avis de motion), aura droit à un permis de construction résidentielle.

La suite ce soir...

Le Jonquiérois égaré retrouvé sain et sauf

SAINT-FÉLIX-D'OTIS (MR) — M. Henri Boisvert, le sexagénaire de Jonquière qui s'était égaré mercredi en forêt, dans le secteur de Saint-Félix-d'Otis, a été retrouvé sain et sauf, hier, par la Sûreté du Québec.

Le corps policier avait dépêché un hélicoptère ainsi que le maître chien, et des bénévoles, dont le fils du disparu, M. Maxime Boisvert, participaient aux recherches.

Il était localisé vers 15h15 hier, à la fois par l'hélicoptère et le maître chien, l'agent Raynald Lussier, et son protégé, Grim, un Saint-Hubert dont le palmarès est remarquable dans ce genre d'opérations.

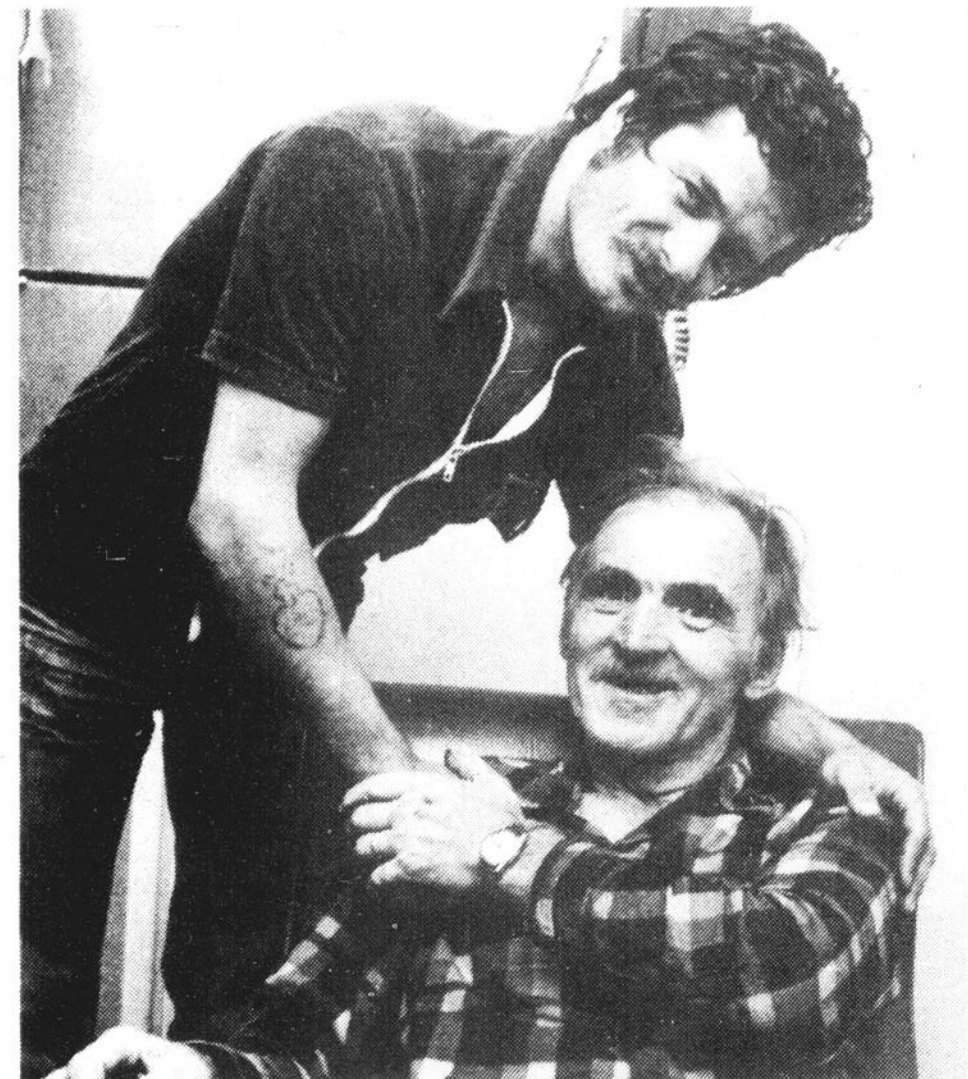
M. Boisvert père se trouvait alors à quatre ou cinq milles du rang du Moulin, à Saint-Félix-d'Otis.

L'homme était parti la veille, avec son fils, pour cueillir des noisettes dans les bois. Vers 15h00, on ne parvenait plus à le localiser, et des bénévoles, assistés d'un policier, organisaient immédiatement une battue; qui demeurerait vaine à la tombée de la nuit.

Il semble que le vigoureux sexagénaire n'ait pas eu trop à souffrir de ce séjour à la belle étoile, et il rentrerait hier tout droit chez lui, fatigué, mais en parfaite santé.

Au cours de sa nuit en forêt, il s'allumait un feu d'écorce, et faisait de même au cours de la journée d'hier pour attirer l'attention des chercheurs en hélicoptère.

On se souvient que, le 6 août dernier, une dame de La Baie était également retrouvée par la SQ, après s'être égarée dans les bois de ce secteur. Mme Roland Lavoie avait aussi été localisée moins de 24 heures après sa disparition.



RETROUVE — M. Henri Boisvert, un sexagénaire de Jonquière qui s'était perdu en forêt, est photographié avec son fils Maxime, qui participait aux opérations de recherche.

(Photo Paulo Rousseau)

Amende de \$600 pour conduite dangereuse

ROBERVAL (MR) — Conducteur impliqué dans l'accident qui, le 17 décembre 1977, coûta la vie à M. Maurice Lapointe, de Chibougamau, un autre résident de cette localité a été condamné à une amende de \$600, hier, après avoir été reconnu coupable de conduite dangereuse.

L'homme de 31 ans, qui comparait devant le juge Bertrand Gagnon, en Cour des sessions de Roberval, avait d'abord été accusé de négligence criminelle, mais l'accusation devait être réduite pour devenir une conduite dangereuse.

Le juge a par ailleurs pris en délibéré la demande du prévenu à l'effet de pouvoir tout de même conserver son permis de conduire, puisqu'il œuvre dans le secteur du transport par autobus.

Maisons de jeux

Par ailleurs, un individu dans la trentaine, de Québec, a été condamné à une amende de \$1,000, après avoir offert un plaidoyer de culpabilité sous une dizaine de chefs d'accusation d'avoir "incité une tierce personne à tenir une maison de jeux".

Les rarissimes accusations avaient été portées contre l'individu qui louait des machines à sous à des commerçants de Roberval, Saint-Félicien, Dolbeau et Mistassini; les machines en question étaient illégales, puisqu'elles permettaient un retour d'argent.

Jeune homme de 20 ans condamné à 15 mois de prison pour cambriolage

CHICOUTIMI (MR) — Germain Vandal, 20 ans, de Chicoutimi, a été condamné à 15 mois de prison, hier. Il venait d'offrir un plaidoyer de culpabilité en rapport avec un cambriolage dont le fruit atteignait les \$15,700, perpétré chez Saguenay Fruits,

à Chicoutimi, le 2 août dernier.

"Vous avez été arrêté le 9, ce qui fait que vous avez profité d'une vie facile pendant une semaine... Et vous avez maintenant 15 mois de prison à purger... C'est une bien mauvaise affaire pour

vous, n'est-ce pas?...". interrogeait le juge Claude Gagnon de la Cour des sessions, au moment où il rendait sa sentence.

Le procureur du prévenu, Me Gérard Martel, avait pour sa part réclamé la clémence de la cour envers son client qui, selon lui, avait agi par vengeance contre son ex-employeur; lequel refusait de payer un billet de stationnement dont Vandal écopait dans le cadre de sa fonction de livreur.

Pour sa part, la Couronne réclamait une peine exemplaire, Me Denis Vaillancourt faisant notamment état de la gravité objective de l'offense, et des antécédents judiciaires du jeune prévenu.

La cour ordonnait de surcroît la confiscation de la partie du butin que l'on a pu retrouver: un lot de \$5,000 en chèques, et une voiture que Vandal venait d'acquiescer...

Détournement d'avion

L'équipage maîtrise le pirate

MIAMI (AFP) — L'équipage du Boeing-727 de la compagnie Eastern Airlines, détourné jeudi peu après son décollage de Guatemala City, a maîtrisé le pirate de l'air, a annoncé un porte-parole de l'administration fédérale de

l'aviation civile américaine (FAA) à Miami.

L'homme, âgé d'une vingtaine d'années, s'était approché d'une hô-

tesse de l'air, armé d'un couteau, et lui avait déclaré: "Nous allons à Cuba", a ajouté le porte-parole. Ce dernier n'a toutefois pas précisé comment l'équipage avait réussi à maîtriser le pirate de l'air.

L'enquête se poursuit

Vandalisme au garage de la CITS

CHICOUTIMI (MR) — La Sûreté municipale de Chicoutimi poursuivait son enquête, hier, en rapport avec des actes de vandalisme constatés la veille au garage de la Corporation intermunicipale de transport Saguenay, rue Morin, à Chicoutimi.

Le service d'identité judiciaire de la Sûreté du Québec a été appelé afin de relever des empreintes digitales là où c'était possible.

On sait qu'une automobile et un autobus de la CITS ont été endommagés, la voiture, notamment, étant sérieusement emboutie. Une machine distributrice a aussi été enfoncée; fait curieux: elle appartenait, semble-t-il, au Syndicat des employés de la CITS.

Pour pénétrer à l'intérieur du garage, les vandales arrachaient un cadenas retenant une des portes de l'édifice.

La police n'a fait aucun commentaire, hier, à ce sujet. On ne prévoit pas non plus

d'arrestations, dans l'immédiat, en rapport avec cette affaire.

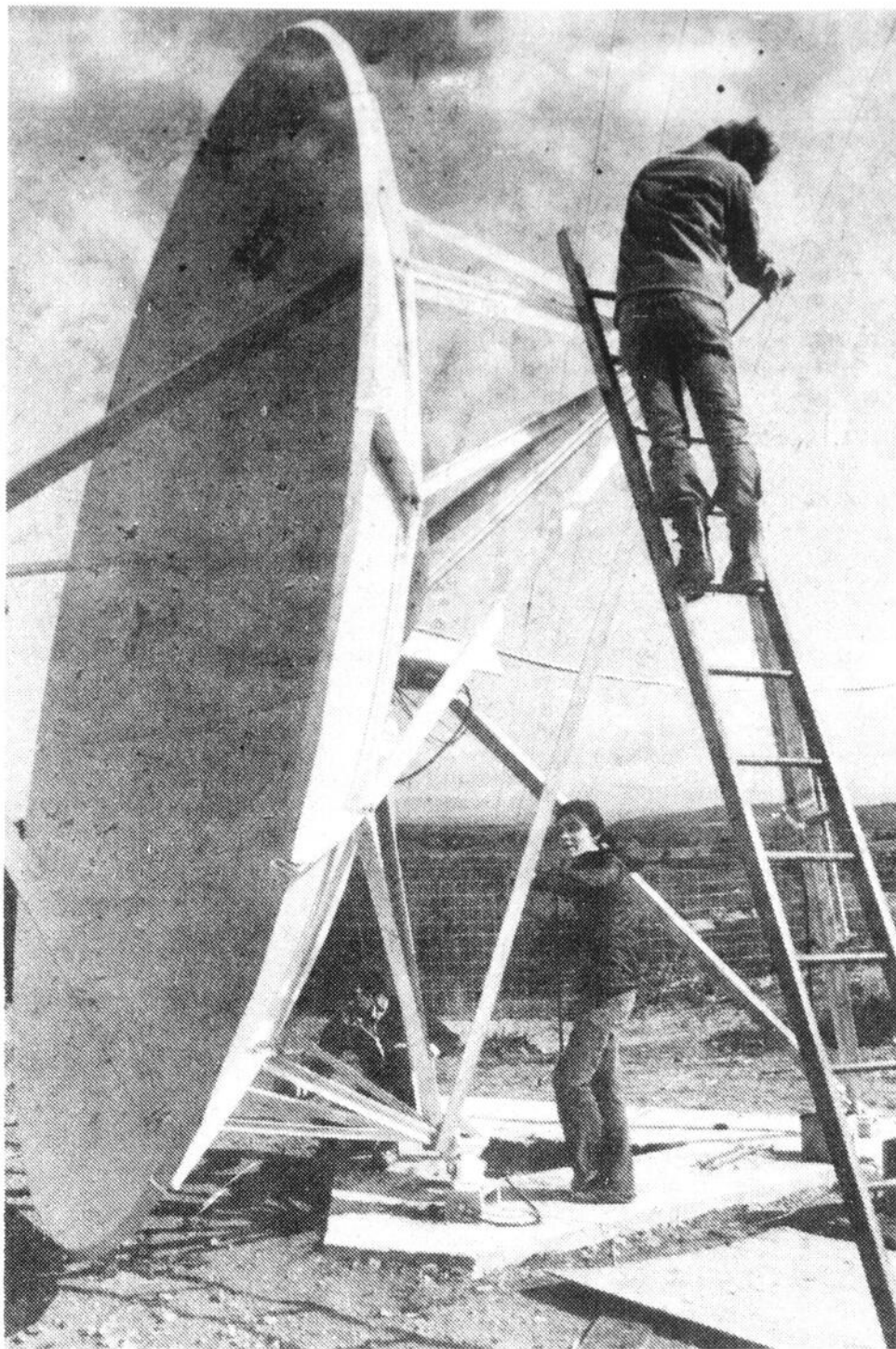
Trois arrestations pour faux et usage de faux

LA BAIE (MR) — La Sûreté municipale de La Baie complétait une enquête qui devait mener à trois arrestations en rapport avec des affaires de faux et usage de faux.

L'enquêteur Charles Ellefsen laissait savoir que trois individus, dont une femme, de cette localité devraient bientôt comparaître en rapport avec des accusations de fraudes commises au moyen de chèques

personnels ou gouvernementaux maquillés.

Les victimes sont de petits commerçants de cette localité, et plusieurs chèques, d'une valeur globale de plus de \$700, auraient ainsi été échangés au cours des dernières semaines. Une autre victime de ces opérations est la Commission d'assurance-chômage, dont on aurait aussi illégalement abusé...



RECEPTION — C'est avec cet appareil de réception que le câblodistributeur de La Baie peut capter les satellites américains. (Photo Paulo Rousseau)

Profusion d'émissions en provenance des E.-U.

LA BAIÉ (GL) — Les abonnés du câble à La Baie ont pu synthoniser dernièrement une partie de baseball opposant les Mets de New York aux Braves d'Atlanta et ce, directement de la capitale de cet Etat du sud des Etats-Unis, la Georgie.

Tout ça parce que le câblodistributeur du coin, M. Gilles Dery, s'est équipé d'un récepteur ultra-moderne permettant de capter les satellites américains, tout comme celui de Roberval.

Ainsi, au cours des prochains jours, le canal communautaire de La Baie permettra aux adeptes de la télévision américaine de regarder différents programmes. Un seul canal sera disponible mais l'horaire prévoit la retransmission d'émissions variées en provenance de plusieurs coins des Etats-Unis tels Chicago, Atlanta, San Francisco et New York.

Toutefois, l'objectif de M. Dery est d'obtenir l'autorisation de capter les sa-

telites canadiens dont Anik qui permettrait le visionnement des grandes chaînes américaines.

En fait, la retransmission de satellites américains est interdite. Ce droit est réservé jusqu'à maintenant en exclusivité à la société d'Etat Téléstat. Toutefois, un projet de loi présenté par l'ancien ministre des Communications du Canada, Mme Jeanne Sauvé, aurait pour effet d'élargir la législation actuelle.

Par conséquent, l'utilisation des signaux satellites aura pour effet d'offrir au consommateur un plus vaste choix d'émissions de télévision et un accès plus complet à d'autres services de télécommunications offerts par les satellites.

Lundi soir, le câblodistributeur doit se présenter devant les membres du conseil de La Baie pour fournir des détails sur ses intentions comme l'ont souhaité les membres de l'administration.

Festival de la gourgame Couronnement de la reine

ALBANÉL (LT) — Mlle Sylvie St-Pierre, d'Albané, a été couronnée hier soir, reine du Festival de la gourgame.

C'est devant une salle remplie à pleine capacité à la Gourgame que la reine de l'an dernier Mlle Cécile Marclé remettait la couronne à Mlle St-Pierre qui était assistée des deux duchesses qui concourraient également pour le titre de reine soit Mlles Brigitte St-Pierre de Dolbeau et Christine Roy, de Normandin.

Selon M. Ghislain St-Pierre, président de cette 5e édition, cette manifestation d'ouverture présage bien pour un autre succès de cette longue fin de semaine où il estime recevoir plus de 15.000 visiteurs. «Si la température le permet, a-t-il dit, nous aurons certainement un nombre record».

Aujourd'hui est consacré à la journée de la famille avec les agents pastoraux sous la responsabilité de Mme Antoinette Bolduc. A la suite de la messe de 9h30, un programme spécial a été préparé à l'intention des jeunes et de l'âge d'or avec plusieurs animateurs. Le soir, ce sera la veillée rétro.

Demain, c'est la journée sportive. En plus de différentes compétitions de 4 x 4, soulevé à la corde et autres, il y aura ce fameux tournoi de balle lente tant attendu avec une équipe composée de gérants de caisses populaires de la

région et d'autres équipes locales.

Dimanche est la grande journée avec messe à la Gourgame, parade, concours et le grand souper jeannois.

Comme l'an dernier, il y a une intéressante exposition au collège et de nombreux kiosques sur la place du festival.

M. St-Pierre a tenu à inviter toute la population du Saguenay-Lac-St-Jean



Sylvie St-Pierre

à participer à ce festival bien de chez nous.

Fierté

«Il se dégage de ce festival un sentiment de fierté et de dignité de toute une population rurale, riche en valeurs humaines et bien enracinée dans son patrimoine».

C'est en ces termes que s'exprimait, hier après-midi, M. Jean-Eudes Bergeron, président d'honneur de cette 5e édition du Festival de la gourgame à Albané.

Devant plusieurs personnalités présentes ainsi que cette grande équipe de bénévoles, le directeur régional de l'Union régionale du Saguenay-Lac-St-Jean des caisses populaires Desjardins devait signaler que l'attrait grandissant pour ces festivités autour de la gourgame témoignait de quelque chose à respecter et «qui doit nous inspirer».

M. Bergeron a indiqué que ce n'était pas aujourd'hui que la population d'Albané entreprenait des projets collectifs d'envergure qui ont exigé des efforts constants et une inébranlable persévérance dans le travail. Il a cité entre autres initiatives le développement de l'entreprise coopérative qui nécessite la participation, la foi dans l'avenir et le contrôle de ses propres affaires. Il a particulièrement mentionné comme exemples la coopérative agricole, la caisse populaire, la mutuelle incendie et la bleuettière coopérative. «Je crois, a-t-il dit, que le Festival de la gourgame repose sur les mêmes principes qui ont inspiré les innovateurs des années 1920».

Le président d'honneur qui est natif de Normandin a rendu un vibrant hommage au président Ghislain St-Pierre, à son conseil d'administration et les 150 bénévoles qui s'occupent de faire un succès de cette organisation.

Entre leur organisme

Le président de l'UCCQ reproche au maire Dufour de semer la discorde

MONTREAL (PC) — Le président de l'Union des conseils de comté et des municipalités locales du Québec (UCCQ), M. Jean-Marie Moreau, juge «intempestives» et mal venues les déclarations du porte-parole de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), M. Francis Dufour, qui ne voit pas la nécessité de protéger les 71 conseils de comté de la province.

Prenant la parole jeudi devant quelque 400 délégués de la Corporation des secrétaires municipaux du Québec, réunis à Montréal, M. Moreau a reproché à l'UMQ de semer la discorde entre deux organismes «qui seront éventuellement appelés à travailler ensemble à l'élaboration de l'aménagement du Québec».

«Avant de parler de collaboration, a-t-il dit, on devrait respecter les structures en place».

«qui est nécessaire à bien des égards, mais qui aurait comme conséquence la disparition à plus ou moins long terme des conseils de comté», estime le président de l'UCCQ.

En effet, M. Moreau a suggéré la formation d'un comité bipartite qui regrouperait les représentants de l'UCCQ et ceux de la Corporation des secrétaires municipaux afin de «défendre les intérêts communs» du monde rural québécois.

Pour sa part, le président démissionnaire de la Corporation des secrétaires, M. Jules St-Georges, a entériné les propos de M. Jean-Marie Moreau, indiquant que l'assemblée générale pourrait être appelée à se prononcer vendredi sur une résolution appuyant les démarches de l'UCCQ.

Position

En substance, l'Union des conseils de comté, qui regroupe 1.250 municipalités rurales du Québec, s'oppose à la création de municipalités régionales de comté, comme le prévoit la loi 125, parce que le rôle de «cet au-

tre pallier de gouvernement», estime M. Moreau, pourrait facilement être confié aux conseils de comté qui, de par leur structure, sont mieux placés pour répondre aux besoins de chaque municipalité rurale du Québec.

«Le conseil de comté doit être l'émanation du pouvoir local au niveau régional», a précisé le président de l'UCCQ, qui reproche au gouvernement du Québec «d'imposer un changement de structure au détriment des volontés locales... et de découper le Québec de façon arbitraire».

M. Moreau a cependant indiqué que les rencontres des derniers jours avec les représentants du gouvernement avaient été encourageantes et qu'on avait prêté une oreille attentive aux revendications de son organisme. «Il y aura moyen dans les prochaines semaines de conserver au monde municipal ses droits essentiels dans le secteur de l'aménagement», a conclu le président de l'UCCQ.

A la défense de...

Le ministre d'Etat à l'aména-

gement, Jacques Léonard, s'est défendu hier de vouloir la disparition des conseils de comté par son projet de loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme.

«Les conseils de comté sont là pour rester et devront faire de l'aménagement. Je n'ai jamais parlé de disparition», a insisté le ministre alors qu'il participait à l'étude article par article en commission parlementaire du projet de loi.

«Les conseils de comté, a-t-il dit encore, constituent une structure qui est valable. Loin de disparaître, ces structures acquièrent par le projet de loi 125 une nouvelle fonction, celle de faire de l'aménagement».

Les propos du parrain du projet de loi n'ont pas rassuré pour autant les députés d'opposition qui soutiennent pour leur part que l'effet du texte législatif, dans sa nouvelle version, sera d'éliminer ces organismes.

L'article 167 du projet de loi permet au gouvernement de créer des municipalités régionales de comté succédant «aux droits et obligations de toute corporation de comté».

Le maire Laurier Simard critique sévèrement le président de la CITS

LA BAIÉ (LG) — La conjoncture politique qui entoure le conflit de transport en commun dans le Haut-Saguenay s'est détériorée hier, alors que le maire de La Baie et président du Conseil métropolitain, M. Laurier Simard, a sévèrement critiqué le président de la CITS, M. Yvon Dubé qui, la veille, avait signifié l'impossibilité pour les membres de la corporation de rencontrer avant le 27 août les maires de Chicoutimi, Jonquièrre et La Baie.

M. Simard, qui parlait également au nom de ses deux collègues chicoutimiens et jonquiérois, a de plus blâmé le président de la CITS d'avoir publiquement minimisé l'importance de la rencontre éventuelle, en déclarant qu'il ne voyait pas en quoi elle pouvait accélérer le règlement du conflit.

On se rappellera qu'après avoir reçu un télégramme de la CSN, les trois maires ont officiellement mardi dernier les

représentants de la CITS à les rencontrer, afin d'obtenir des renseignements privilégiés sur l'évolution du dossier. L'invitation était faite pour lundi prochain.

Or, mercredi, le président de la CITS indiquait qu'en raison de l'absence du directeur général, M. Bernard Brassard, il était impossible de tenir la rencontre le 20, mais il proposait la date du 27 août.

M. Dubé précisait aussi que, tout en ne s'objectant pas à une

telle rencontre, il n'en voyait pas précisément l'utilité.

A tout cela, le maire Laurier Simard rétorque que les membres de la CITS semblent incapables de prendre une décision en l'absence de leur directeur général.

Quant au report de la rencontre, il affirme que les maires ne voudraient pas porter l'odieux d'un retard dans l'évolution du dossier, quelques jours avant la rentrée des classes.

Bientôt

Nouveaux mécanismes de fonctionnement au sein de la section régionale de la FCSCQ

CHICOUTIMI (GL) — Les membres du conseil d'administration de la section régionale de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec entendent bien introduire de nouveaux mécanismes de fonctionnement au sein de cet organisme pour la prochaine année.

Le président, M. Marcel Duchaine estime qu'après un an de fonctionnement comme section régionale, l'organisme est en mesure de fournir davantage de services à ses membres.

tout en rapprochant le Saguenay-Lac-Saint-Jean des autres centres de la province au chapitre de l'administration scolaire.

D'ailleurs, les membres du conseil d'administration et les présidents des commissions scolaires se réuniront les 14 et 15 septembre dans le cadre d'un colloque qui a pour but d'évaluer les activités de la dernière année, et d'étudier un nouveau mode de fonctionnement pour la prochaine.

Essentiellement, ce nouveau mode prévoit la formation de comités dont celui de la politique action de la section régionale, celui des relations de travail, celui de l'information et des relations publiques de même qu'un comité concernant les affaires des commissions scolaires.

Selon Marcel Duchaine, le mécanisme est basé sur celui-là même de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Ces comités seront dirigés par un vice-président de la section régionale.

L'université

La section régionale de la FCSCQ entend bien améliorer ses relations avec le

milieu universitaire au cours de la prochaine année. En ce sens, la formation des jeunes maîtres sera le point de mire.

L'apprentissage des professeurs concernant l'accès aux écoles une fois la formation complétée fera l'objet d'une attention particulière de l'avis de Marcel Duchaine.

En dépit d'un contexte de diminution de la clientèle scolaire, il est probable que le taux de cotisation des membres de la section régionale reste le même.

Collège de Chicoutimi

Feu vert pour l'aménagement de bâtisses et achat d'aéronefs

CHICOUTIMI (GL) — Le Collège de Chicoutimi a reçu le feu vert de la Direction générale de l'enseignement collégial et pourra dépenser \$1.4 millions pour l'aménagement des bâtisses, et pourra consacrer \$892.000 pour l'achat d'aéronefs à l'école de pilotage de Saint-Honoré.

Par ailleurs, le directeur général du collège, M. Roger Desmeules a annoncé qu'il n'a pas l'intention de renouveler son mandat qui vient à échéance le 30 juin 1979.

Au chapitre de l'aménagement physique, le projet autorisé constitue dans la phase 1 d'un plan d'investissement global de \$3 millions tel qu'évalué par les autorités de l'institution. Pour cette première phase, on parle de 126.000 pieds carrés mais il n'y a aucune construction au programme.

L'aménagement autorisé touche le bloc de la bibliothèque et de l'audio-visuel, les bureaux des professeurs en électrotechnique,

le laboratoire de psychologie, l'atelier de réparation de l'équipement scolaire, l'aménagement des salles de classes dans la vieille partie du Séminaire de même que la réfection de la toiture et de fenêtres.

En ce qui concerne l'école de pilotage, l'investissement de \$892.000 pour l'achat d'aéronefs vient concrétiser la vocation de l'école de pilotage, selon le directeur général, Roger Desmeules.

Ainsi, le Collège de Chicoutimi pourra procéder à l'achat de deux avions monomoteur, un bimoteur, un hélicoptère, un avion flotteur, un simulateur de vol et devra combler le coût de remplacement de l'avion accidenté.

Directeur général

En annonçant hier dans le cadre d'une conférence de presse son intention de ne pas renouveler son mandat à la fin de la prochaine année, le directeur

général Roger Desmeules a été très évasif quant à son avenir.

Son intention première est de poursuivre sa thèse de doctorat qu'il a abandonnée en acceptant le poste de directeur général au mois d'octobre 1975. En fait, il n'a pas fourni de détails sur son avenir se réservant davantage de réflexion.

Dans un bref exposé, M. Desmeules a indiqué qu'il quittera avec le sentiment du devoir accompli. En fait, à son arrivée, c'était ni plus ni moins que le «bordel» au Collège de Chicoutimi.

Les contestations sur la loi 91, le plan d'aménagement du Collège, les incertitudes au sujet de l'école de pilotage étaient les dossiers chauds de l'époque.

Aujourd'hui, Roger Desmeules est fier de dire que ces dossiers, notamment l'aménagement et l'école de pilotage, sont à terme. Les dernières nouvelles donnent raison au directeur général.



DU NOUVEAU — Le directeur général du Collège de Chicoutimi, M. Roger Desmeules a annoncé hier que l'institution a reçu le feu vert pour procéder à l'aménagement des bâtisses et pour l'achat d'aéronefs à l'école de pilotage. Il a également annoncé qu'il n'a pas l'intention de renouveler son mandat qui expire le 30 juin 1979. (Photo Paul Rousseau)

commentaire

L'optimisme est à l'affiche chez Consol-Bathurst

La récession continue de faire des ravages inattendus aux États-Unis. Certains observateurs prédisent maintenant que la dépression économique en cours équivaudra en importance celle de 1974-75.

Des économistes prédisent que le chômage dans ce pays le plus industrialisé au monde affectera 8,2 pour



**gabriel
berberi**

cent de la main-d'œuvre totale à l'automne, ce qui est passablement plus sombre que les pronostics de 6,9 pour cent formulés par la Maison-Blanche en juillet dernier.

La hausse des prix du carburant, liée à un rationnement de l'essence, est le principal facteur de ce ralentissement de l'économie. Les coûts supérieurs des produits pétroliers alimentent l'inflation en général et contribuent à réduire le pouvoir d'achat des consommateurs. Dans ces conditions, les gens disposent de moins d'argent et ils s'inquiètent davantage de l'avenir.

C'est pour cela que l'industrie de l'automobile se retrouve en pleine

crise, ayant présentement un inventaire surpassant les deux millions de voitures de taille conventionnelle. Aux dernières nouvelles, 45.000 ouvriers de l'auto étaient sans emploi. Et ce nombre pourrait tripler, si la récession devient aussi sérieuse qu'en 1974-75.

Le Canada, dont les exportations sont destinées en grande partie aux E.-U., souffrira nécessairement de l'affaiblissement du marché dans ce pays.

Déjà, des industries de base, comme l'aluminium et l'acier, se ressentent de la récession américaine. Toutefois, les producteurs canadiens de pâtes, de papiers et de matériaux de construction (bois d'œuvre) ne paraissent pas s'inquiéter outre mesure des événements qui surviennent aux États-Unis.

Du moins, les autorités de Consolidated-Bathurst, de Montréal, qui étaient de passage à Chicoutimi et à La Baie, hier, n'ont pas manifesté ouvertement de craintes à ce sujet. Contrôlée à 37 pour cent par Power Corporation, la société montréalaise extrêmement diversifiée toujours dirigée par M. Paul Desmarais, Consolidated-Bathurst, qui a comme deuxième actionnaire le journal Daily Mail, de Londres (12 pour cent), est l'entreprise de pâtes et papiers possédant le plus d'intérêts au Saguenay-Lac-Saint-Jean, après Abitibi-Price.

Depuis 1974, les administrateurs de Consolidated-Bathurst ont investi plus de \$65 millions dans la région, y compris \$9,1 millions cette année, et les \$5 millions prévus pour 1980, la majeure partie de cet argent ayant servi à la modernisation de l'usine de papier journal à La Baie. Comme le laissait entendre hier, devant les journalistes, M. Oscar Stangeland, vice-président exécutif de la compagnie, on peut difficilement accuser Consol-Bathurst d'employer ses profits à mauvais escient.

En effet, uniquement pour l'année 1979, Consolidated-Bathurst réserve \$95 millions pour des immobilisations diverses, soit un montant qui pourrait bien s'avérer supérieur aux profits nets encaissés durant la même période. Après le premier semestre de 1979, Consol a encaissé un bénéfice de \$43,5 millions. Ce résultat s'annonce déjà plus intéressant qu'en 1978, où la société avait retiré un peu plus de \$59 millions en profits nets pour l'année complète. Le bénéfice net de l'année précédente fut d'environ \$21 millions, à comparer à \$18 millions en 1976.

Bref, Consolidated-Bathurst a amélioré graduellement sa rentabilité au cours des dernières années, ce qui rapporte finalement à tout le monde, les employés à tous les échelons,

aussi bien que les actionnaires. En incluant les travailleurs au service de sa filiale à part entière, Gillies Brothers, laquelle exploite deux scieries, Consolidated-Bathurst emploie 2.000 personnes dans la région, lesquelles touchent une rémunération annuelle de plus de \$30 millions.

Au fait, Consol pourrait éventuellement prendre les rênes d'Abitibi-Price. Entre 9 et 10 pour cent des actions ordinaires de cette compagnie de Toronto sont déjà entre les mains de Consolidated-Bathurst. Cet achat a coûté environ \$35 millions à Consolidated-Bathurst, en lui permettant de devenir le deuxième plus important actionnaire d'Abitibi-Price. Les dirigeants de Consol, dont M. William Turner, considéré comme le plus ardent expansionniste de l'industrie canadienne des pâtes et papiers, ont évité de dévoiler des secrets, hier. Mais ils n'ont pas écarté l'hypothèse d'un nouveau "placement" chez Abitibi-Price.

parole aux lecteurs

MM. Joron et Boyd sabotent l'Hydro-Québec

Cinq milliards et un quart de dollars pour introduire le gaz dans le Québec, et combien d'autres milliards de dollars pour payer ce gaz, les installations privées, les appareils, voilà ce que coûtera aux Québécois pour boycotter leur électricité. Québécois, bloquez le projet du pipe-line!

Et quatre cents millions de dollars seront dépensés pour amener l'électricité du nord dans notre région du Saguenay si riche en électricité. C'est dire que pour donner la force de nos eaux à l'Alcan, lui permettre d'exporter cette électricité qui lui coûte un "bargain" dans ses lingots qui vont se faire travailler ailleurs, il en coûtera annuellement aux Québécois quarante millions en intérêt, dix millions en remboursement, deux millions en entretien, soit un million de dollars par semaine, donc un montant qui se rapproche de ce que l'Alcan donne en salaires.

Autant le trust de l'électricité était pourri, autant l'est l'administration de l'Hydro. Joron n'est que la marionnette de Boyd et ses semblables. Le premier ministre Lévesque a toujours protégé l'Alcan et continue de la protéger au point de faire payer tous les Québécois pour donner l'électricité du Saguenay à la multinationale.

Ce pipe-line est la pire gaffe, la perte de dizaines de milliards de dollars. Quatre cent millions de dollars peut amener une ligne au Saguenay provenant du nord est une erreur, comme le sera la construction de réserves pompées.

La politique d'économie de l'énergie de l'Hydro en est une de boycottage, de sabotage, ruineuse, desastreuse de notre électricité au profit de l'huile et du gaz qui s'en vient au coût de dizaines de milliards de dollars. Dans l'intérêt de l'Hydro (en fait, de nous-mêmes), dans l'intérêt des consommateurs, c'est tout le contraire que l'Hydro doit prêcher, soit inciter, intéresser le client à

consommer le plus d'électricité possible mais en régularisant sa consommation, et que plutôt de se servir de l'électricité pour le chauffage de complément à l'huile (on n'a pas besoin du gaz), que ce soit l'huile qui serve de complément à l'électricité.

A) Le réseau de distribution et nos propres installations sont déficitaires avec une faible consommation. Je possède deux maisons dont l'installation électrique m'a coûté sept mille dollars (7.000). En intérêt, sept cent dollars (\$700), en dépréciation, deux cents dollars (\$200), soit neuf cents dollars (\$900), voilà ce qu'il m'en coûte par année pour recevoir l'électricité. Or, mes factures n'atteignent jamais ce montant si je ne fais usage d'électricité pour le chauffage. C'est dire que le courant me coûte deux fois le montant de mes factures. Du côté de l'Hydro, vu qu'elle doit donner à son réseau de distribution ce que coûte une installation pour fournir à une consommation maximum en puissance, il est évident que dans la consommation au compte-goutte actuelle, les investissements de distribution de l'Hydro ne sont pas rentables, et leur perte portée à la charge des kilowatts-heure vendus.

B) L'Hydro subit des pertes épouvantables suite au désordre de la consommation, suite au boycottage par l'huile, et voilà que nos Joron et Boyd vont augmenter le boycottage de notre électricité par du gaz. Avant longtemps, l'Hydro, qui nous a fait détruire nos installations à l'huile pour les remplacer par des installations électriques pour le chauffage, va venir nous prêcher et nous inciter à défaire nos chauffages électriques pour les remplacer par le chauffage au gaz.

Joron et Boyd ne savent pas où ils vont. Pour obvier au désordre de la consommation, on parle de réserve pompée encore à coût de milliards de dollars, sorte de brassage de milliards de kilowatts qui se perdent. On dé-

truit des kilowatts produits pour en reproduire d'autres au coût de dizaines de millions de dollars annuellement en intérêt, dépréciation, entretien, installations inertes en cas de bris de lignes de transmission, et qui ne serviront que quelques heures en certain temps seulement de l'année.

Si l'on additionne les kilowatts d'une production maximale mais aussi optimale, c'est-à-dire une sage utilisation de l'eau, laquelle ne nous ferait perdre aucune partie de sa puissance de chacun des pouvoirs nationalisés ou non, et que l'on en soustrait les kilowatts-heure vendus, on constatera la perte de milliards de kilowatts-heure, autant de millions de barils d'huile, lesquels kilowatts si on les vendait, doubleraient les revenus de l'Hydro ou lui permettraient de desservir deux fois plus de clients et ce, point très important à souligner, avec les mêmes installations. Justement, le gaz ne ferait que remplacer ces milliards de kilowatts-heure perdus.

Hydro et clients doivent cesser de travailler en sens contraire et collaborer étroitement. La tâche de l'Hydro, c'est d'aider, diriger, encourager, contrôler une vente maximale optimale. La tâche du consommateur, c'est de consommer avec une sage régularité et employer l'électricité de préférence à l'huile, ou du moins que l'huile ne serve que de complément à son électricité (encore une fois, pas de gaz). La consommation de l'électricité au compte-goutte dans l'irrégularité, et c'est justement à cause de cela l'introduction du gaz à coût de milliards de dollars et la construction de réserves pompées, cette consommation, dis-je, doit être remplacée par la vente d'abondantes quantités de kilowatts-heure sous compte, mais avec contrôle de la puissance.

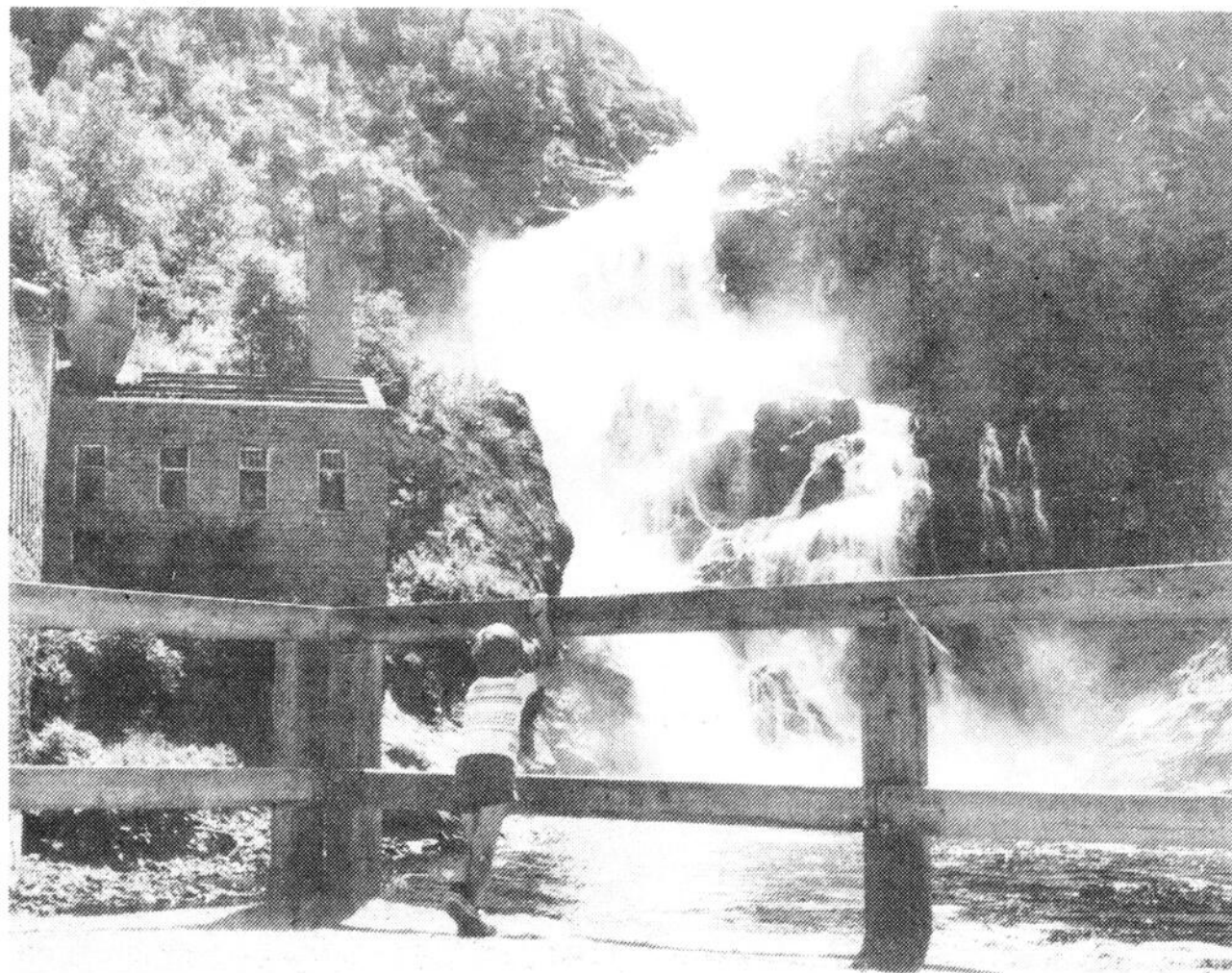
Le client achètera tant de kilowatts de puissance par contrat annuel et consommera avec esprit civique (l'Hydro, c'est son bien)

tous les kilowatts-heure que permettent ces kilowatts de puissance. L'Hydro deviendra un entrepreneur en production, le client, entreprise de consommation. L'entrepreneur Hydro fera affaire avec des millions de clients sous contrat avec elle. A noter que même par cette vente à la puissance, l'Hydro bénéficiera de quantité de kilowatts-heure non utilisés (pourquoi gaspiller, c'est notre Hydro), mais sans les inconvénients d'une demande désordonnée.

Arabes, Albertains, avec leur huile, leur gaz, s'enrichissent à milliards de dollars; qu'est-ce qui se passe à l'Hydro, avec notre grande puissance d'eau? Nous nous endettions à milliards de dollars! On nous console en nous répétant que notre eau ne s'épuise pas; mais nos dettes ne s'épuisent pas également. Nos dettes doivent se payer en l'espace de vingt (20) ans, non pas passer la charge de génération en génération. Et qui nous dit que de nouvelles découvertes ne rendront pas en quelques décennies nos pouvoirs en éléphant blanc, nos réserves pompées en monstres inertes.

Le formidable impact de la crise de l'énergie, impact qui coule Carter, va également couler le gouvernement Lévesque s'il ne se réveille pas à temps. Si les dirigeants de l'Hydro, ces potentats intouchables non soumis à aucune élection, continuent de refuser la remise en question de l'Hydro et de ses politiques, qu'on distribue à chaque citoyen majeur, une action payée, invendable, d'un montant qui répartit la valeur de l'Hydro dans les mains de chaque citoyen. Alors, l'Hydro devra tenir des assemblées et comme dans toute compagnie, nous pourrions jeter dehors les dirigeants arriérés ou récalcitrants. Et pour finir une levée de boucliers, un appel au soulèvement pour bloquer le pipe-line.

Jean Gagnon,
65, rue Piché,
Valin, Chicoutimi.
Le 15 août.



(Photo Jacques Desbiens)

Certains jugent le verdict trop sévère

Cher rédacteur,

Pour les Cossette-Trudel, deux ans de prison. John Diefenbaker leur aurait souhaité une peine plus accablante. Cet honorable monsieur avait dirigé au début des années soixante un appareil fédéral repoussant historiquement, comme une calamité, au nom de l'idéologie de l'unité, toute aspiration québécoise à une dualité politique capable d'assurer aux deux peuples fondateurs un avenir et une dynamique fondés sur l'éga-

lité des chances.

Les Cossette-Trudel faisaient partie d'une jeunesse de cette décennie, exaspérée et humiliée par la constante déprimante d'un peuple privilégié et anglophone, et d'un autre, francophone, en tutelle, en régression et sans avenir.

N'importe-t-il pas de savoir si et à quel point la forme de violence que constitue une oppression feutrée, puissante et persistante justifie chez l'opprimé sans moyens une violence de désespoir? La

respectabilité appartient-elle fatalement au plus fort et aux gestes du pouvoir officiel? Le serviteur de la société qu'est un juge impartial a-t-il le droit d'épargner de sa sévérité le provocateur?

A tous risques, les Cossette-Trudel ont collaboré à la séquestration de James-Richard Cross, Neuf ans d'exil, deux ans de prison.

Pierre Elliott Trudeau et Robert Bourassa ont séquestré sans jamais porter d'accusations, cinq cent

Québécois, Immunité.

Sous Nixon, les "plombiers" du Watergate ont volé des dossiers du Parti démocrate. Accusé et jugé, Nixon a quitté la présidence dans l'ignominie.

Sous Trudeau, la GRC a volé les listes du Parti Québécois, Immunité.

Monsieur Diefenbaker avait raison. Le jugement Mayrand constitue un encouragement à la violence.

Eugène Lavoie,
166, rue Sherbrooke,
Hull (Québec).

Le 10 août.

Les jérémiades des libéraux sont stériles

Monsieur le directeur,

A en juger par les déclarations du président de l'Association libérale du comté Lac-Saint-Jean, qui tournent toujours autour des mêmes plaintes, les libéraux n'ont vraiment encore rien compris. Ils continuent de se lamenter, sans aucun programme et sans solutions aux problèmes qu'ils croient discerner.

Par exemple, c'est bien drôle de les entendre parler du climat social quand on sait que sous le régime libéral pratiquement toutes les grèves tournaient en batailles rangées, entre d'une part les ouvriers et d'autre part les patrons et le gouvernement.

Le Parti Québécois n'a jamais dit qu'il n'y aurait plus de grèves lorsqu'il serait au pouvoir.

Il a dit qu'il essaierait d'assainir les relations de travail pour que les grèves diminuent et pour que celles qui se produisent se déroulent d'une façon civilisée et sans provocations intiles.

Et c'est justement le cas aujourd'hui dans une très large mesure. Il faut bien admettre en effet que le droit de grève est un droit démocratique et ce qu'il importe pour le gouvernement, c'est de faire des lois et de fournir des services de conciliation et d'arbitrage les plus efficaces possibles pour que les grèves diminuent à la longue et pour que les ouvriers ne soient pas toujours ceux

sur qui se font toutes les pressions au cours des conflits.

C'est dans ce sens que s'inscrivent les déclarations des députés Brassard et Vaillancourt, dans le cas de la grève de l'Alcan. Ils veulent mettre les pressions sur la compagnie plutôt que sur le syndicat, contrairement à ce que faisaient les libéraux.

Quand à la question du climat économique, après avoir mis de l'ordre dans les finances publiques à la suite des folies olympiques et les extravagances de la clique Bourassa-Desrochers et après avoir fermé le robinet qui remplissait la grosse caisse libérale cachée, sur laquelle est encore assis M. Ryan, le gouvernement de

René Lévesque n'a absolument aucune crainte de comparer son bilan économique et administratif à celui des libéraux.

Et ce sera encore plus vrai et plus évident quand le Québec aura récupéré du fédéral les grands leviers économiques qui lui manquent encore, ce que la population aura bientôt à décider démocratiquement par voie de référendum. A ce moment-là, quand nous pourrions vivre d'égal à égal avec le reste du Canada, peut-être que les libéraux pourront se donner un programme et cesser leurs lamentations qui ne mènent vraiment nulle part.

Geo.-Henri Fortin,
345, Racine, Alma.
Le 15 août.



JOURNÉE ACTIVE — Les policiers de la Sûreté municipale de Chicoutimi sont intervenus à six reprises, hier en avant-midi, pour ramener les grévistes de Bell Canada de Chicoutimi à l'ordre. Aucun

geste de violence n'a cependant été posé. Les grévistes cherchaient uniquement à empêcher les téléphonistes et les cadres à entrer au travail.

Sans accuser les grévistes

Bell signale des actes de vandalisme

par Andrée Brassard

CHICOUTIMI — La situation s'envenime au Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le conflit de travail qui oppose Bell Canada à ses 250 techniciens et opérateurs de téléphone, en grève générale depuis le début de la semaine.

En plus des nombreuses interventions policières survenues hier à Chicoutimi, alors que les grévistes avaient dressé des lignes de piquetage visant à inter-

dire l'accès des bureaux aux téléphonistes et cadres, Bell Canada a émis un communiqué de presse révélant les nombreux actes de vandalisme qui se sont déroulés au cours des dernières heures.

Sans accuser ouvertement ses employés en grève, Bell Canada indique que des vandales ont causé de lourds dommages au centre de commutation situé sur la rue Saint-Jacques à Jonquière. Plusieurs unités d'affichage ont

été arrachées, perturbant les communications de Chicoutimi vers Jonquière à 40 pour cent et de Chicoutimi vers Saint-Ambroise à 100 pour cent.

Par ailleurs, des câbles téléphoniques ont été sectionnés ce qui a affecté les communications dirigées de Chicoutimi vers Alma et Saint-Félicien. Les municipalités de Sainte-Monique, Saint-Henri-de-Tailon et de Larouche ont été complètement isolées.

L'entreprise rapporte que les réparations seront complétées aujourd'hui. Tout en déplorant la recrudescence des actes de violence, Bell Canada affirme que des plaintes ont été portées à la Sûreté municipale de Jonquière qui mène actuellement une enquête pour démasquer les coupables.

Il a été impossible de rejoindre les dirigeants syndicaux pour obtenir leurs commentaires sur tous ces événements.

Fermetures justifiées à l'usine de Desbiens

DESBIENS (CF) — Toutes les fermetures décrétées par la St. Raymond Paper, à son usine de Desbiens, étaient absolument obligatoires et la direction ne pouvait absolument rien changer aux situations qui ont forcé l'application de ces mesures.

C'est le sens de la réponse que donnait hier un porte-parole de la direction, M. Jean-Paul Doucet, aux inquiétudes manifestées en début de semaine par les employés au sujet de ces fermetures.

Toutes étaient justifiées, a-t-il dit, y compris celle de la semaine dernière, causée par des problèmes à la livraison du magnésium. Il a indiqué que d'autres usines nord-américaines éprouvent également des difficultés à recevoir leurs commandes de magnésium.

Hier, la direction de l'usine n'avait pas encore été saisie officiellement de la plainte du syndicat.

En début de semaine, les employés emettaient un communiqué dans lequel ils faisaient part de leur inquiétude vis-à-vis les fermetures répétées et imprévisibles survenues depuis le début de l'année et au cours des années précédentes.

A cet égard, ils ont mis en doute la compétence des autorités de l'usine à administrer l'entreprise.

Contre la Banque Royale

La CSN s'apprête à loger des plaintes

CHICOUTIMI (AB) — En plus d'attendre le rapport du commissaire-conciliateur du ministre fédéral du Travail, rapport qui risque d'apporter certains développements quant à la signature de leur première convention collective, la CSN, qui représente les 88 syndiqués des six succursales de la Banque Royale au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'apprête à loger des plaintes pour pratique déloyale, contre la Banque Royale.

La CSN réclame également que le Conseil canadien des relations de travail (CCRT) fasse la lumière sur la conduite de ses deux enquêteurs-médiateurs qui auraient donné l'assurance qu'aucune mesure de représailles ou mesures disciplinaires ne seraient infligées aux 88 employés des six succursales bancaires, suite au débrayage survenu il y a deux semaines.

On se rappellera que les syndiqués avaient débrayé pendant deux jours. Le CCRT mandait alors deux enquêteurs, MM. René Lacas et Robert Pilote qui avaient réussi à convaincre les syndiqués de retourner au travail.

Les représentants de la CSN affirment avoir obtenu l'assurance qu'aucune mesure disciplinaire ne surviendrait en raison de ce débrayage. Le lundi matin, la Banque Royale annonçait 12 suspensions indéfinies et 33 suspensions de deux jours parmi ses 88 employés. Pour la CSN, «ces représailles... sont le fruit de l'irresponsabilité de la Banque Royale ou des enquêteurs de la CCRT».

La CSN émet donc trois hypothèses. La Banque Royale n'a pas respecté sa promesse, ce qui n'augure rien de bon pour la négo-

ciation d'un règlement de convention collective où les deux «enquêteurs ont menti délibérément aux syndiqués». «Pire encore, poursuit-on dans un communiqué remis hier en conférence de presse, il y a eu collusion entre les fonctionnaires de la CCRT et les dirigeants de la Banque Royale».

Quant à la légalité de la grève, les dirigeants syndicaux admettent que le Code canadien du travail stipule qu'elle peut survenir sept jours après le dépôt du rapport du commissaire-conciliateur, ce qui n'avait pas été réalisé lors du débrayage de deux jours.

Ils se disent cependant assurés de la légalité du geste des syndiqués, en se basant sur une faille de la loi, qu'ils se refusent à révéler publiquement pour l'instant, question de stratégie.

Négociations

A travers tout ce charabia, il faut se rappeler que les 88 syndiqués tentent d'obtenir un premier contrat de travail.

Les dernières et premières offres globales présentées par l'employeur quelques jours après le débrayage sont qualifiées de ridicules par le syndicat.

La Banque Royale cherche en effet à négocier un contrat de travail basé essentiellement sur le mérite, autant sur le plan salarial, que de l'ancienneté qui s'appliquerait au plan international. L'offre patronale prévoit par ailleurs l'application d'un contrat de travail d'une durée d'un an, rétroactif à décembre dernier.

Voilà tous les éléments qui amènent la CSN à affirmer que la Banque Royale fait preuve d'anti-

syndicalisme et de mauvaise foi, dans le but de «casser» le syndicat. Rappelons enfin que les six succursales de la région sont les seules à être syndiquées au Québec.

Actuellement, l'usine de Desbiens fonctionne sept jours par semaine, et M. Doucet a indiqué que la compagnie ne prévoyait pas de nouvelle fermeture d'ici la fin de l'année.

Moi, je r'pars en neuf, avec ma nouvelle combinaison.

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar

6/36

Hôpital de Jonquière Excédent financier de l'ordre de \$141,433

JONQUIÈRE (LG) — Heureux des premiers véritables résultats de la politique de rationalisation des dépenses instituée il y a un an, le directeur général du centre hospitalier de Jonquière, M. Bertrand Girard, a annoncé hier que l'établissement avait terminé l'exercice financier 1978-1979 avec un excédent de \$141,433.

En conférence de presse, M. Girard a précisé que les revenus avaient totalisé \$12,684,878 par rapport à des dépenses de \$12,543,445.

Ce sont les dépenses relatives aux salaires et avantages sociaux qui ont accaparé une plus forte proportion du budget comparative-ment à l'an dernier, avec 75.61 pour cent (73.62 pour cent en 1977).

M. Girard a expliqué que cette hausse avait un caractère exceptionnel, car elle résulte d'un nombre supérieur d'heures rémunérées, conséquences notamment à un effort d'amélioration des archives.

Quant aux postes de dépenses, ils se comparent proportionnellement avec l'année pré-

cédente, si ce n'est une hausse des taxes municipales de l'ordre de \$37,000.

Activités

Les activités du centre hospitalier n'ont pas sensiblement varié aux chapitres des naissances (59 de plus), et des malades hospitalisés (8,093 par rapport à 8,849 en 1977).

Aux services ambulatoires (y compris l'urgence et les cliniques externes), le nombre de visites a fléchi légèrement de 98,117 à 96,333 visites.

Outre la mise en opération de la nouvelle unité de soins intensifs, l'année 1978 a été fortement marquée par la mise en place d'une clinique de planification familiale.

En 1979, les administrateurs insisteront sur leur projet d'implantation d'un service de physiothérapie.

Une demande officielle a été déposée et on a bon espoir de pouvoir mettre sur pied un tel service. Déjà, quatre orthopédistes pratiquent à Jonquière, une ville industrielle nécessairement plus exposée aux accidents de travail.

ROGER BEAUDET chanteur-guitariste



du mardi au dimanche de 21h30 à 02h00



AUBERGE

DÉS GOUVERNEURS

1303, boulevard Talbot, Chicoutimi

DEMAIN MATIN 10h00

Attribution d'un voyage à Acapulco

POUR 2 PERSONNES

Reclamez vos coupons de participation dans les boutiques et grands magasins de Place du Royaume, et déposez-les dans les barils dans le Mail.

Ce concours est sujet aux règlements imprimés à l'arrière des coupons de participation.

En collaboration avec



- aller-retour en avion au départ de Mirabel
- séjour d'une semaine à l'hôtel El Tropicano (catégorie supérieure)
- transferts aller-retour de l'aéroport à l'hôtel
- la manutention des bagages
- le tout d'une valeur approximative de \$900.00 (le gagnant devra être présent pour obtenir son prix)
- sujet aux règlements à l'arrière du billet de participation.



place du royaume

Les droits exigibles quant à ce concours publicitaire ont été payés à la Régie. Un litige quant à la conduite et l'attribution des prix de ce concours pourrait être soumis à la Régie des Loteries du Québec.

PROCHAIN TIRAGE
Le 25 août

23-24 août

Clown et théâtre de marionnettes, représentations dans le Mail à 3h00, 4h00, 5h00, 7h00, 9h00. Musique, chanson, tours de magie.

La troupe des Frou Frou à la grande place
Spectacles à 10h30 à 3h00

Gagnant du 2ème voyage au Mexique
Henri Girard,
129, rue Bélair,
Hauterive



fourre-tout



bertrand
genest

Contribuables romains

La publication ces jours-ci par la commune de Rome, des déclarations de revenus 1976 des romains les plus connus a de quoi surprendre.

Cette année-là, le metteur en scène Frederico Fellini et l'actrice-photographe Gina Lollobrigida ont respectivement déclaré 2,285,000 livres (environ 2,300 dollars) et 4,906,000 livres (environ 5,000 dollars) soit à peine les salaires d'employés de la voirie de Rome.

De leur côté, les parlementaires connus plafonnent aux environs de 5 à 6 millions de livres.

Deux d'entre eux passent le cap des 20 millions: M. Giorgio Amendola, du parti communiste et M. Amintore Fanfani, de la démocratie-chrétienne.

Quant au prince Alessandro Torlonia, il figure à nouveau en tête avec une déclaration de quelque 187 millions de livres (environ 190,000 dollars) de revenus.



Sois beau et tais-toi

Jugement très sévère, direz-vous, mais que notre homme a bien mérité. Celui que le concours de Lise Payette — à l'époque où Madame le ministre était un monstre de la télévision — avait proclamé le "Plus bel homme du Canada", Guy Parent, fait quelquefois des déclarations laissant croire que son mérite s'arrête à son apparence physique.

Il s'est manifesté une autre fois, cette semaine, dans la comparaison qu'il a faite entre "La Presse" et "Le Quotidien", à l'intérieur d'une enquête sur la rue parue dans un hebdomadaire de la chaîne Péladeau.

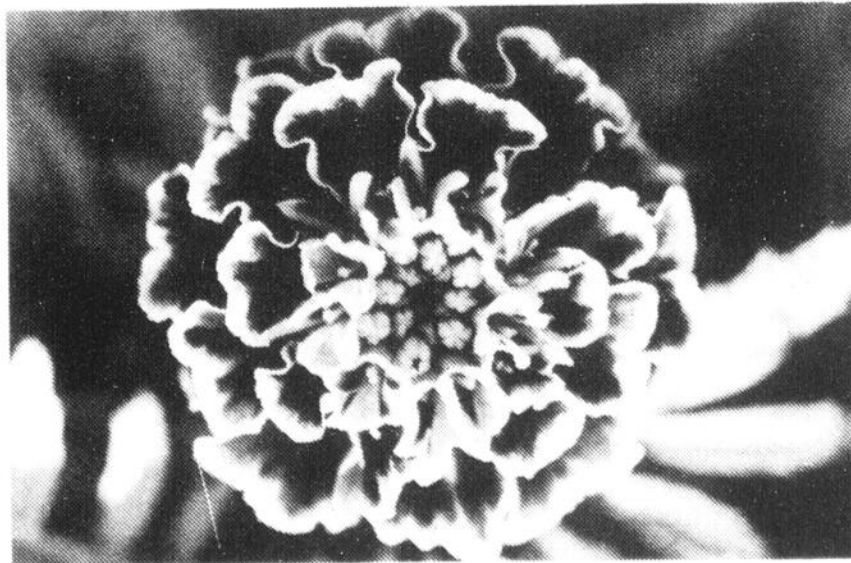
Le beau Guy, toujours malade de publicité, a servi une de ses meilleures conneries. Si j'écrivais toutes les déclarations faites hier, dans la salle de rédaction du QUOTIDIEN, notre homme ne se relèverait jamais. Qu'il se contente donc de parler de tourisme, et, les vaches de M. Seguin seront bien gardées.

Pilotes de planeurs

Une soixantaine de cadets de l'air recevront, cet après-midi, leurs ailes de pilotes de planeurs ainsi que les brevets officiels attestant cette compétence.

La cérémonie, soulignée par un défilé aérien de quatre appareils CF-101, aura lieu, à compter de 14h30, à l'école Lafontaine de Chicoutimi.

Rappelons que ces cadets de l'air, une centaine, nous viennent du Québec et de l'Ontario. Arrivés dans la région depuis le début de juillet, ils ont suivi des vols d'entraînement à l'aéroport de Saint-Honoré.



Villes et villages fleuris

Le troisième dimanche d'août (le prochain) est proclamé "Journée nationale des villes et des villages fleuris du Québec". C'est à cette occasion que les lauréats des concours seront connus.

Ces compétitions sont organisées pour la première fois en Amérique du Nord par le ministère de l'Agriculture du Québec, en collaboration avec la Fédération provinciale des sociétés d'horticulture.

Elles visent à sensibiliser les Québécois à l'art de l'horticulture et à leur donner la possibilité d'embellir et de fleurir le Québec. Le concours était ouvert à toutes les municipalités du Québec soucieuses de la beauté de leur environnement, et ce, quel que soit leur statut.

Dans chaque région, le jury décernera deux prix de \$1,000: chez les municipalités comprenant 5,000 habitants et moins et chez les agglomérations de 5,000 âmes et plus. Un jury national choisira deux municipalités gagnantes parmi les lauréats régionaux.

Dix-huit localités de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se sont inscrites à ce concours.

Election partielle

Roger Fillion vient de faire savoir qu'il se portera aussi candidat comme conseiller municipal à l'élection partielle qui se tiendra le 2 septembre, à Dolbeau.

Il suit de près Rodrigue Gagnon qui briguera également les suffrages au siège No 6 rendu vacant par suite de la démission de Jean-Paul Binet.

Après avoir travaillé comme papetier durant 11 ans à l'usine de papier journal Domtar, il travaille maintenant depuis six ans comme agent de réclamation dans le domaine de l'assurance générale.

Ardent sportif dans le domaine du hockey et du cyclisme, Roger Fillion œuvre présentement dans plusieurs associations.

Il se présente à la table du conseil comme candidat de l'unité après avoir suivi pendant plusieurs années la politique municipale.

"Je serai d'autant plus fier de représenter la municipalité de Dolbeau à titre de conseiller et d'y défendre les intérêts de la collectivité, ayant prouvé dans le passé que je me tenais debout même sous des pressions", a confié Fillion au Quotidien.

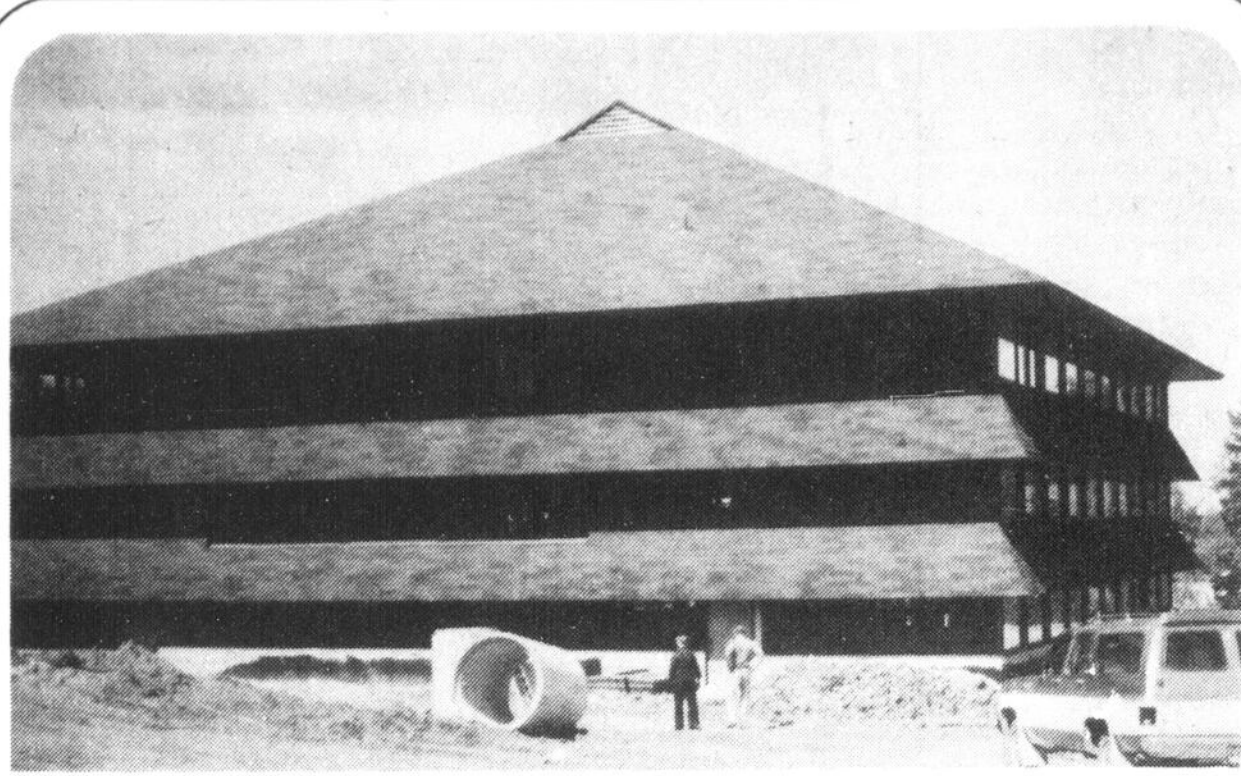
Importante transaction à Chicoutimi

La firme Laurent Lapointe s'est portée acquéreur de la propriété de la Ferronnerie Côté Boivin à l'angle de la rue Salaberry et du boulevard Lamarche. On parle de projets futurs encore indéterminés.

Hier, un porte-parole de la maison Laurent Lapointe a indiqué que les travaux de démolition commenceront bientôt mais l'entreprise ne sait pas encore si elle construira sur le terrain.

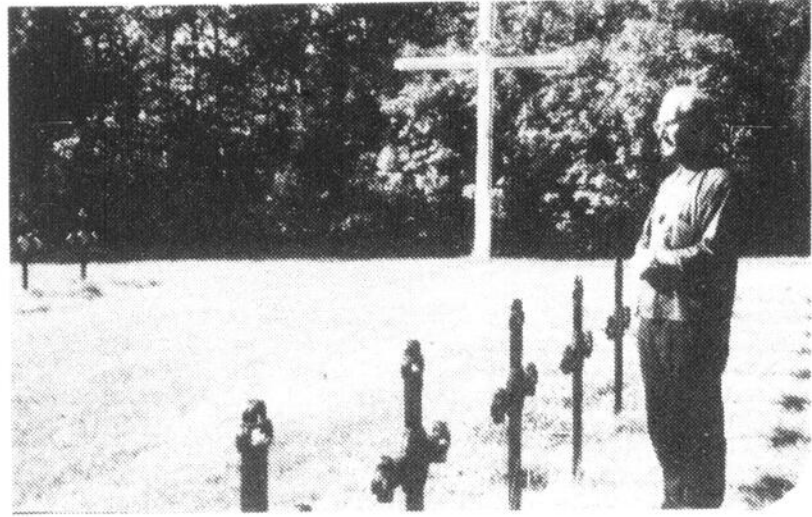
On sait que la Ferronnerie Côté Boivin a inauguré récemment une bâtisse moderne sur le boulevard Talbot à Chicoutimi.

Une fois que l'inventaire de la marchandise sera fait dans la bâtisse de la rue Salaberry, les travaux de démolition pourront commencer.



Le nouveau monastère de Mistassini

Même si les Pères Trappistes de Mistassini n'ont pas encore vendu l'immeuble et l'immense domaine qu'ils occupent actuellement entre Mistassini et Dolbeau, leur nouveau monastère s'élève déjà à quelque cinq milles plus loin, dans un secteur non habité. L'édifice affecte le style oriental. Les moines mettront plusieurs mois à terminer eux-mêmes les travaux d'aménagement intérieur. Dans la photo ci-contre, on voit le père Abbé dans le cimetière du vieux monastère.



Record de danse

Un Américain, M. James Stare, 22 ans, de New York, a battu un record du monde: il a dansé 330 heures en 15 jours.

L'exploit était destiné à recueillir des fonds au profit d'une oeuvre d'infirmités.

L'ancien record, homologué à l'annuaire Guinness, était de 329 heures et demie.



Nominations ecclésiastiques

Mgr Jean-Guy Couture, évêque du diocèse, annonce les autres nominations suivantes:

M. l'abbé ROMEO SIMARD (photo), curé de St-Philippe d'Arvida, est nommé aumônier à la Résidence Ste-Marie, de Jonquière.

M. l'abbé GILLES DION, curé de St-Félix d'Otis et de Notre-Dame de la Rivière-Eternité, devient curé de la paroisse St-Philippe d'Arvida, en remplacement de M. l'abbé Roméo Simard.

M. l'abbé GERARD LEVESQUE est nommé curé de Notre-Dame de Laterrière, succédant ainsi à l'abbé Raoul Tremblay qui s'est retiré pour raison de santé.

Cé bon des Turtles

Une course de tortues était organisée, mercredi soir, dans un restaurant de Newport Beach, en Californie.

Le dossard numéro 6 l'emleva brillamment sur ses adversaires.

Sa propriétaire, Mlle Downy Ferrer, transportée d'enthousiasme, se saisit de l'animal et lui donna un baiser sur le museau.

C'est alors que les choses se gâtèrent. Le numéro 6 mordit la lèvre supérieure de sa propriétaire et ne voulut pas la lâcher.

Les infirmiers qui se trouvaient sur place furent impuissants. Ce ne fut qu'après administration de Valium, à haute dose, que la tortue consentit, finalement, à lâcher prise.

Il a été conseillé à Mlle Ferrer de se faire piquer contre le tétanos et, à la prochaine victoire, d'embrasser plutôt l'arbitre.



Festival des placoteux

Un Festival des placoteux, organisé par l'Amicale régionale des sourds du Saguenay-Lac-Saint-Jean, se tiendra les 1er, 2 et 3 septembre, à la base éducative de l'Escadrille 634, au lac Kénogami.

Un Festival des placoteux pour des sourds, mais il n'y a rien là.

Certains gesticulent avec leurs mains, tandis que d'autres placotent comme vous et moi, grâce à leur facilité de pouvoir lire sur les lèvres.

Un exemple: Lysa Fortin, de Jonquière, organisatrice de ce festival d'été. Elle-même atteinte de surdité, Lysa ne laisse pas sa place pour placoter. Parlez-en au maire Francis Dufour, de Jonquière!

Lysa est l'organisatrice de ce festival où les membres pourront participer à plusieurs activités: le camping, le canotage, la baignade, le volleyball, la pétanque, la souque à la corde et le pédalo. Une fin de semaine remplie de manifestations.



Coiffeuse et mannequin

Cette jeune beauté sague-néenne, coiffeuse de son métier, également mannequin à ses heures, Denise Girard pour ne pas oublier les présentations, sera un des modèles qui participeront à un défilé de présentation de modes automne-hiver qui aura lieu le lundi, 27 août, à l'Auberge des Gouverneurs, de Chicoutimi.

Elle réalisera également toutes les coiffures des mannequins de l'Agence Hôtesse Saguenay.

Ce défilé de mode sera présenté par les boutiques de Place du Saguenay, en collaboration avec Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Auberge des Gouverneurs.

Des canards de discorde

Mrs Curley refuse d'envisager une réconciliation avec son mari, Robert Curley, policier de son état, tant qu'il ne se sera pas débarrassé de ses 35 canards.

Mardi, le policier a été cité à comparaître pour outrage à magistrat: le tribunal lui avait donné jusqu'au 2 mai pour liquider ses canards.

Il n'en a rien fait. Néanmoins, le juge a différé l'application d'une peine de sept jours de prison et a donné à Curley une nouvelle semaine de grâce pour obtempérer.

aujourd'hui



Mae West a aujourd'hui 86 ans.

— 1978: Trois Américains réussissent la première traversée de l'Atlantique en ballon et atterrissent dans l'Eure, après un voyage de six jours.

— 1976: Un séisme suivi d'un raz de marée fait 8,000 victimes dans l'île de Mindanao, aux Philippines.

— 1970: Le Parlement libanais élit M. Soliman Frangie à la présidence de la République.

— 1969: Décès au Cap de Philip Blaiberg, un des premiers malades ayant subi une transplantation cardiaque.

— 1952: Une délégation chinoise conduite par Chou En-Lai arrive à Moscou.

— 1945: Le général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, commue la condamnation à mort de Philippe Pétain en réclusion à perpétuité.

— 1943: Les Forces alliées occupent la Sicile.

— 1940: L'Allemagne établit un blocus de la Grande-Bretagne.

— 1879: Création de la Compagnie du Canal de Panama sous la direction de l'ingénieur français Ferdinand de Lesseps.

— 1815: Napoléon arrive en exil à Sainte-Hélène.

— 1786: Frédéric-Guillaume II succède à Frédéric le Grand de Prusse.

— 1577: La signature de la paix de Bergerac met fin à six années de guerre religieuse en France.

Il s'est né un 17 août:

— Maurice Barres, écrivain (1826-1923).

— Mae West, actrice américaine (1893).

Conférence des premiers ministres

Entente sur des pressions à faire sur le fédéral



MANIFESTANTS — Le premier ministre du Québec René Lévesque passe devant 200 manifestants en route pour la première session de la conférence des

premiers ministres provinciaux se tenant à Pointe-au-Pic, hier matin. Les manifestants étaient des fonctionnaires provinciaux du Québec en grève. (Photolaser PC)

POINTE-AU-PIC (PC) — Les 10 premiers ministres des provinces n'ont pu s'entendre, hier, sur la hausse du prix du pétrole ni sur la propriété des richesses naturelles, mais ils ont convenu par contre de demander au gouvernement fédéral de faire démarrer tous les projets qui sont créateurs d'emplois.

Le président de la 20^{ème} conférence annuelle des premiers ministres, M. René Lévesque, a affirmé à l'issue de cette première journée de discussions que les provinces vont pousser sur le fédéral pour qu'il déblique des projets, notamment dans les secteurs de la construction et des chantiers maritimes.

Pour ce faire, les premiers ministres provinciaux souhaitent une rencontre entre leurs ministres des Finances et leur homologue fédéral avant la préparation du budget qui doit être déposé à l'automne. Cette réunion pourrait permettre, selon M. Lévesque, de s'assurer qu'il y aura un "input" provincial dans ce budget et d'adapter en outre la fiscalité et le système monétaire aux besoins régionaux.

C'est la première fois, semble-t-il, que les provinces manifestent le désir de participer à l'élaboration de la politique de la Banque du Canada.

En ce qui concerne l'économie en général, M. Lévesque a indiqué qu'il y a des indices peu rassurants

et que c'est pourquoi il faut créer des emplois pour les jeunes et dans les régions à fort taux de chômage.

Pour le Québec, il a donné l'exemple du complexe Guy Favreau à Montréal comme un projet qui pourrait donner un solide coup de pouce et réduire le nombre de chômeurs.

La question économique est intimement liée à celle de l'énergie et les premiers ministres se sont mis d'accord pour demander au gouvernement fédéral d'ajuster sa politique fiscale au secteur énergétique.

En clair, cela signifie qu'Ontario devrait consentir certains allègements fiscaux aux entreprises qui se livrent à l'exploration. Ils se sont penchés en matinée sur un document du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. John Bucha-

nan, qui recommandait une politique en ce sens.

Pas de chicane historique

Le président de la conférence n'a surpris personne quand il a déclaré par la suite qu'on n'a pu faire l'unanimité sur deux sujets chauds, soit la propriété des revenus tirés des richesses naturelles et l'augmentation du prix du baril de pétrole.

Dès le début de la rencontre, l'Ontario et l'Alberta sont arrivées avec des positions opposées en ce qui a trait aux bénéfices tirés du pétrole canadien. M. Bill Davis, de l'Ontario, voudrait que ces revenus soient partagés entre tous, afin d'encourager l'exploration, ce que rejette catégoriquement l'Alberta... et le Québec tient à être le seul maître de ses ressources hydro-électriques.

Lévesque explique les déclarations de son candidat beauceron

POINTE-AU-PIC (PC) — Le premier ministre René Lévesque a dû expliquer hier que le candidat péquiste dans Beauce-Sud, M. Raymond Boisvert, est d'accord avec la thèse essentielle du Parti québécois, à savoir que le Québec doit négocier d'égal à égal avec le reste du Canada.

Interrogé sur les étonnantes déclarations de M. Boisvert, au moment de l'ajournement des travaux de la conférence annuelle des premiers ministres, M. Lévesque n'a pas voulu désavouer celui qui portera la bannière péquiste lors des élections complémentaires.

M. Boisvert est arrivé tout récemment dans le tableau politique, a souligné le premier ministre.

Il est évident que la question constitutionnelle n'a pas été son principal sujet de réflexion et il ne sera pas, de toute façon, un des porte-parole les plus importants en cette matière.

M. Lévesque a ajouté, cependant, que M. Boisvert est déjà très au fait de la situation puisqu'il croit que le Québec doit négocier sur un pied d'égalité avec les autres provinces.

"Il progresse actuellement. Il semble prêt à faire son lit", de signaler en outre le chef du Parti québécois. Il est venu au PQ pour des raisons pragmatiques et la constitution n'a pas été sa hache politique.

Rappelons que M. Boisvert a déclaré, mercredi, à Montréal, qu'il favorisait le statut particulier pour le Québec mais qu'il ne considérait l'indépendance que comme une solution extrême.

Il avait déjà embarrassé son parti, il y a quelques temps, en avançant qu'il ne discuterait pas de la souveraineté-association durant sa campagne électorale, parce qu'il ne possédait pas suffisamment d'information sur la thèse du Parti québécois.

"Canada, demain plus qu'aujourd'hui"

Fin du congrès des femmes universitaires

QUEBEC (PC) — Le 21^e congrès triennal de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCFUDU) terminent vendredi cinq jours de travaux sur le campus de l'Université Laval sur l'épanouissement de la femme et de l'enfant dans un Canada que cette organisation regroupant quelque 12.000 femmes universitaires voit "uni et fort".

Organisé dès le lendemain du congrès précédent, soit au printemps 1976, ce 21^e congrès triennal qui marque le 60^e anniversaire

de la fédération avait pour thème: "Canada, demain plus qu'aujourd'hui". C'est le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney qui, dès la première journée, a été invité à lancer la discussion sur l'unité canadienne.

Lors d'une réception offerte aux 400 délégués, le ministre québécois des Communications, M. Louis O'Neill, a pour sa part éloquemment défendu l'option de la souveraineté-association du Parti québécois.

Lors du dîner de la fédération, jeudi soir, Mme Solange Chaput-Rolland, qui avait été invitée il y a

trois ans à titre de l'une des femmes universitaires québécoises réputées, a pu faire le point sur le cheminement qui l'a amenée à devenir il y a un mois candidate du Parti libéral du Québec à l'élection partielle de Préville pour y défendre la thèse d'un fédéralisme restructuré, tel que proposé par le Rapport Pépin-Robarts.

Le 21^e congrès s'est déroulé sous la présidence de Mme Jean Steer, de Regina, qui à la suite des élections cède la présidence à Mme Eileen Clark, de Montréal.

Les autres membres de l'exécutif sont Mlle Gertrude McCance, de Winnipeg, comme vice-présidente pour l'Ouest; Mme Lynn Hardman, de Toronto, vice-présidente pour l'Ontario; Mlle Danielle Coallier, de Montréal, vice-présidente pour le Québec; et Mme Audrey Manzer, de Dartmouth, N.-E., vice-présidente pour l'Atlantique.

La trésorière est Mme Patricia Mace, de Montréal-Lakeshore, tandis que Mme Solange Vovue, de Québec, et Mme Lois McFarquhar, de Scarborough, Ontario, se partagent les fonctions de secrétaires.

Une médaille pour services rendus au téléphone brésilien

MONTREAL (PC) — M. Clarence McGuire est parvenu à convaincre les sociétés de téléphone brésiliennes de changer leur conception des réseaux de communication. Le gouvernement de ce pays, en témoignage de reconnaissance pour services rendus, lui a remis dernièrement une grosse médaille.

Depuis 1971, M. McGuire est allé sept fois au Brésil sous les auspices du CESO (Canadian Executive Service Overseas).

"Insensiblement, je suis passé par toutes les grandes sociétés de téléphone au Brésil pour finir chez TELEBRAS, l'équivalent d'ATT, qui a la haute main sur tout", racontait, dans un entretien récent, cet homme de 76 ans tiré à quatre épingles.

Le CESO, c'est une organisation de volontaires créée il y a onze ans au sein de l'Agence canadienne de coopération et de développement international (ACDI) par des cadres d'entreprises à la retraite. Ceux-ci mettent leur expérience professionnelle au service des pays en développement.

Un expert

M. McGuire est expert en organisation technique des réseaux de téléphone. Il a travaillé plus de 40 ans chez Bell Canada. Les huit dernières années qu'il y a passées, il représentait notre pays à l'Union internationale des télécommunications. Comme il le dit lui-même, ce fut là le meilleur moment de sa carrière.

"Le plus étrange, c'est que je m'entendais mieux avec les Européens qu'avec les Nord-Américains", rappelle-t-il à propos du temps où il était à l'union. Celle-ci est aujourd'hui un organisme spécialisé des Nations unies.

L'expérience qu'il a acquise au sein de cet organisme, il en a fait profiter les Brésiliens, qui calquaient leur réseau téléphonique sur le modèle européen.

Vu que les réseaux furent créés en Europe après que son développement social fut achevé, le principe voulait que la population d'un village donné ne doublerait pas en dix ans.

Une idée statique

Cette idée statique, reprise par des pays qui avaient adopté les techniques européennes du téléphone, créa des problèmes dans les régions où la croissance de population était loin d'être maîtrisée. Aussi, M. McGuire leur fit observer que cette idée n'était pas bonne

pour eux et qu'ils devaient en changer. Ce que fit le Brésil.

M. McGuire est en train de convertir le Costa Rica à son point de vue. Il est allé dans ce pays d'Amérique centrale deux fois au cours des deux dernières années et compte y retourner à l'automne. "Nous avons commencé quelque chose là-bas et j'aimerais voir la conclusion."

Son statut de volontaire au sein d'une organisation indépendante fait qu'on le perçoit comme un homme désintéressé, ce qui est essentiel pour être écouté.

La folie des grandeurs

Mais, ainsi qu'il le raconte, il dérange les "conseillers" — même ceux de son ancien employeur — qui le considèrent comme un concurrent déloyal du fait qu'il est volontaire.

"Il y a toutes sortes de conseillers prêts à faire n'importe quoi pour de l'argent. J'ai eu des embêtements avec ceux de Bell qui poussaient de hauts cris parce que, d'après eux, je faisais une chose qu'ils ne priaient pas."

Autre problème dans les pays en développement: l'envie d'avoir le matériel le meilleur, le plus moderne, le plus automatique, alors que ce dont ils ont réellement besoin ce sont des systèmes à forte intensité de main-d'œuvre.

M. McGuire n'aime pas les prêteurs de fonds, comme la Banque mondiale, qui encouragent cette tendance pour acheter la lune. Et s'il faut l'en croire, cette folie des grandeurs est plus répandue qu'on ne le pense.



UNE MEDAILLE — Clarence McGuire, 76 ans, a récemment été décoré par le gouvernement brésilien pour avoir aidé les compagnies de téléphone du pays. L'expert en télécommunications travaille sous les auspices de la Canadian Executive Service. (Photolaser PC)

Jean-Denis Gendron quittera le Conseil de la langue française

QUEBEC (PC) — M. Jean-Denis Gendron quittera, le 7 septembre, la présidence du Conseil de la langue française pour retourner à l'enseignement universitaire.

En annonçant la nouvelle, jeudi, par voie de communiqué, le ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille

Laurin, a souligné l'importante contribution de M. Gendron aux travaux qui ont permis à la langue française d'acquiescer au Québec son statut actuel.

M. Gendron avait été nommé à la vice-présidence de la Régie de la langue française dès sa création, en 1974, après avoir présidé la Commission d'enquête

sur la situation de la langue française, en 1967.

Dès l'adoption de la loi 101, en août 1977, M. Gendron devint président du Conseil de la langue française.

M. Gendron deviendra, le mois prochain, professeur et directeur du Centre international de recherche sur le bilinguisme à l'Université Laval.

BRASSERIE DU ROYAUME

MUSICIENS ou CHANTEURS pour vous divertir DU MERCREDI SOIR AU SAMEDI SOIR

EN VEDETTE cette semaine Emilien CLOUTIER

LE RENDEZ-VOUS des BONS MANGEURS

SAMEDI SOIR DE 17h A LA FERMETURE

BARON DE BOEUF SERVI AVEC POMME DE TERRE AU FOUR ET SALADE DU CHEF \$3.25

1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

NOMINATION

Benoît Tremblay Guy Tremblay

M. Marcel Tremblay, propriétaire de Duchesne & Tremblay Meubles Ltée annonce la nomination de M. Benoît Tremblay au poste de directeur général et de M. Guy Tremblay, assistant-directeur général. MM. Benoît et Guy Tremblay possèdent respectivement 15 ans et 6 ans d'expérience. Ils profitent de l'occasion pour inviter leurs clients et amis à venir les rencontrer et constater qu'ils vendent des meubles de marques réputées.

Duchesne & Tremblay Ltée

MEUBLES

19 EST. RUE RACINE

portefeuille

Immobilisations chez Consolidated-Bathurst

Les dépenses excéderont les profits



LA DIRECTION DE CONSOL — Les membres de la haute direction de Consolidated-Bathurst avaient invité les membres de la presse régionale à prendre le petit déjeuner, hier matin. Sur la vignette: le président et

chef de la direction de la compagnie, M. W. I. M. Turner; le vice-président exécutif, M. Oscar Stangeland; M. J. P. Woods, vice-président à la fabrication.

CHICOUTIMI (CF) — Consolidated - Bathurst prévoit qu'en 1979 ses dépenses en immobilisations seront plus élevées que les profits anticipés.

Le vice-président exécutif de la compagnie, M. Oscar Stangeland, a lancé cette information comme une canonnade, hier matin, tout spécialement pour

rétorquer à ceux qui claquent que Consol et d'autres grandes entreprises réalisent des profits trop élevés. Celui-ci a reçu quelques

représentants de la presse régionale à un déjeuner, en compagnie des membres de la haute direction de Consolidated - Bathurst, dont le président et chef de

la direction, M. W. I. M. Turner.

Cette année, les dépenses en immobilisations en question atteindront \$95 millions, de dire M. Stangeland. Au cours des six premiers mois de 1979, Consol a réalisé un bénéfice de \$43 millions.

Le vice-président exécutif de Consol a soutenu que ceux qui croient que sa compagnie réalise des profits trop élevés devraient également regarder l'utilisation qu'on fait de ces profits. Ils servent à rentabiliser les unités de production et à assurer des emplois pour plusieurs années, a-t-il dit.

Egalement interrogé sur la participation de sa compagnie au plan du gouvernement du Québec mis d'avant en vue de relancer l'industrie des pâtes et papiers, M. Stangeland a indiqué que Consolidated-Bathurst avait été la première à présenter sa candidature et qu'elle espère être la première à profiter des soutiens financiers prévus.

Cette aide de l'Etat serait notamment applicable au programme d'accélération de trois des quatre machines à papiers que vient de compléter la compagnie à son usine de La Baie.

Actuellement, on complète l'installation d'ajouts à la quatrième machine.

Ces améliorations touchent la fabrication de papier rotogravure.

Consol estime qu'à la fin de son plan quinquennal d'immobilisations, qui se termine cette année, elle aura investi quelque \$61 millions à sa seule usine de La Baie.

Évaluation stable
Consolidated-Bathurst n'utilisera pas la nouvelle jurisprudence, reconnaissant le critère "désuétude", pour contester l'évaluation de son usine de La Baie.

L'Union des municipalités vient d'être saisie de ce précédent, qui touche la Northern Electric, dont les répercussions sur les évaluations municipales industrielles pourraient être appréciables.

L'usine de La Baie est maintenant trop moderne pour qu'on soulevé l'argument "désuétude" pour obtenir un abaissement de son évaluation. La Consol soulevé cependant déjà le point "là où on a des problèmes".

Le vice-président aux services administratifs, M. Jules Soucy, a indiqué que cet élément "désuétude" faisait partie de l'argument de la Consol lors de ses dernières contestations d'évaluation et que la nouvelle jurisprudence ne ferait qu'étayer ses prétentions.

finances en bref

Cours des céréales

CHICAGO (AP) — Les cours des céréales ont clôturé en hausse modérée à la Bourse des denrées de Chicago, jeudi, et le marché a été assez calme.

Le blé termine en hausse de 14,25 à 18,50 cents dans les contrats d'août cotés \$7,22; le blé pousse de 1 à 3,50 cents, sept. \$4,38; le maïs monte de 0,25 à 4 cents, sept. \$2,8325; l'avoine gagne 0,25 à 1 cent, sept. \$1,48.

Pour Aurelien Small Business, Developers, "small is beautiful"

TORONTO (PC) — Aurelien Small Business Developers, de Toronto, est la première entreprise créée sous l'empire de la nouvelle loi ontarienne qui régit la Société de développement de la petite entreprise.

Cette société accorde des subventions et des crédits d'impôt pour encourager le développement de petites entreprises.

Construction chez Telecom

TORONTO (PC) — Northern Telecom va faire construire une deuxième installation de fabrication de circuits intégrés, à Rancho Bernardo, en Californie.

La première installation se trouve à Ottawa.

Nouveaux bons du Trésor

OTTAWA (PC) — Nouveaux bons du Trésor fédéral à 91 jours émis jeudi: \$590 millions, au prix moyen de 97,265 et d'un rendement moyen de 11,28 pour cent.

Bons à 182 jours: \$170 millions, au prix moyen de 94,587 et d'un rendement moyen de 11,48 pour cent.

Expansion de la société Hercules

MONTREAL (PC) — La société Hercules va faire construire une usine de pellicules de propylène à orientation biaxiale à Varennes, à côté des installations qu'elle occupe déjà.

Il s'agit d'un investissement de \$30 millions créateur d'une centaine d'emplois.

Le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale a versé une subvention de \$6 millions, et la Société de développement industriel du Québec a contribué \$3 millions.

Ventes du commerce de gros

OTTAWA (PC) — Le commerce de gros a vendu pour \$6,5 milliards de marchandises en juin dans tout le pays, soit \$14,5 pour cent de plus qu'un an auparavant.

D'après le bureau fédéral de la statistique, la valeur des stocks chez les grossistes a augmenté de 27,7 pour cent et chiffrait \$10,4 milliards.

Taux de prêts chez Toronto-Dominion

TORONTO (PC) — La Banque Toronto-Dominion vient de porter de 12 à 12,25 pour cent son taux de prêts en devises américaines.

Projet d'agrandissement chez Michelin

MADRID (Reuter) — La société française Michelin a fait connaître au gouvernement espagnol son projet d'agrandir sa fabrique de pneus sise près de Burgos. Il s'agit d'une affaire de \$38 millions.

La filiale de Michelin, qui emploie en Espagne plus de 11,000 personnes dans quatre usines, va créer ainsi 360 emplois de plus.

Croissance réelle du PNB

MONTREAL (PC) — La Banque Royale prévoit une croissance réelle du produit national brut de trois pour cent en 1979 et de quatre pour cent l'an prochain.

Le dollar américain restera faible et les taux d'intérêt aux États-Unis continueront d'être élevés.

Augmentation des ventes dans les grands magasins

OTTAWA (PC) — Les ventes dans les grands magasins en juin ont augmenté de 12,9 pour cent sur le même mois de l'an dernier et chiffreraient \$677,7 millions.

D'après le bureau fédéral de la statistique, les grands magasins de Montréal ont accru leurs ventes de 13,3 pour cent, à Toronto de 10,4 pour cent et à Vancouver de 14,4 pour cent.

Bénéfice de la Toronto Sun Publishing

TORONTO (PC) — La Toronto Sun Publishing Co. a déclaré un bénéfice de \$515,900 pour les 13 semaines d'activité terminées le 28 juillet. Il s'agit d'une hausse de 47 pour cent sur la même période de l'an dernier.

Oléagineux en hausse

WINNIPEG (PC) — Les oléagineux étaient en hausse de \$5 à \$7,50 à la clôture de la Bourse des denrées de Winnipeg, jeudi. Les cours du colza ont monté modérément alors que le seigle conservait une hausse de \$5.

Le jour précédent, mercredi, le volume des affaires comprenait 54,660 tonnes d'orge, 50,140 t de colza, 32,700 t de grain de provende, 20,580 t de seigle, 15,520 t de lin et 5,680 t d'avoine.

Marché des obligations

TORONTO (PC) — Sauf le court terme, qui a perdu 10 cents, la situation était inchangée dans le marché canadien des obligations et les affaires légères, jeudi.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12,5 pour cent. Les bons du Trésor fédéral à trois mois se négociaient à 11,28 pour cent, au lieu de 11,24 la semaine dernière; les bons à six mois se traitaient à 11,48 pour cent, contre 11,32.

Légèrement inférieure à 1977

La production minérale s'élève à \$9,2 milliards

OTTAWA (CP) — Selon le dernier numéro de la publication: "Les mines au Canada — Renseignements et statistiques", qui vient d'être publié par l'Association minière du Canada, la production minérale canadienne pour 1978 s'est élevée à \$9,2 milliards, soit une somme légèrement inférieure à celle de l'année dernière.

Cette publication de documentation statistique souligne également les faits suivants:

— l'augmentation globale de la valeur de la production des minéraux non métalliques, des matériaux de construction et de charbon au cours de l'année, équilibrée par une baisse de 7,8% pour la valeur de la production de métaux. On peut noter que bien que la valeur de la production des métaux ait

baissé, ce fait ne reflète pas l'évolution effective des livraisons et des ventes, puisqu'un grand nombre d'entre elles ont été faites à partir des invendus des années précédentes;

— en proportion du nombre d'habitants, le Canada se situe au premier rang des principaux pays producteurs de minéraux, vu ses 280 mines, ses 230 installations de traitement, ses 16 fonderies et ses 15 affineries;

— le Canada est le premier pays occidental producteur d'amiant, de syénite néphélinique, de nickel, de potasse et de zinc; il occupe le second rang pour la production de cobalt, d'or, de gypse, de molybdène, de sélénium, d'argent, de titane et d'uranium.

Selon la publication, 1978 s'est avérée être une année

mixte pour les mines canadiennes. "L'industrie minière a été marquée à la fois par le ressaisissement de la demande et par la stagnation de certains secteurs fragiles".

L'industrie se préoccupe surtout des problèmes associés à la prospection et à ceux relatifs aux politiques fiscales sur les mines, à l'échelle fédérale ainsi que pour les provinces.

"Alors que la prospection minière persistait dans un état de léthargie sans précédent, on pouvait entrevoir des signes de reprise après une période assombrie par le lourd fardeau fiscal imposé à l'industrie minière et par le climat d'incertitude engendré par les politiques fiscales adoptées sans concertation par les gouvernements fédéral et provinciaux."

La publication signale que la province de l'Ontario envisage réduire les taux d'imposition des tranches supérieures et de relever l'exemption de base des entreprises minières; au Québec, la fiscalité minière a été réaménagée au début de 1979 en vue de stimuler la prospection et la mise en valeur; en Colombie britannique, et au Yukon, les perspectives d'une reprise d'activité semblent meilleures.

Tout dernièrement, le Manitoba a rénové la structure fiscale s'appliquant aux minéraux, transformant le système de deux classes à un système unique, dont le résultat est une redevance uniforme de 18 pour cent sur le revenu imposable des entreprises minières, rétroactivement au 1er janvier.

On note, dans la publication, que "bien que l'examen de la

Croissance économique

La Royale demeure optimiste

MONTREAL (CP) — Malgré la profusion actuelle des prévisions sombres, la Banque Royale reste relativement optimiste quant aux perspectives de croissance économique du Canada.

Dans sa dernière livraison de l'Econoscope, les économistes de la banque prévoient une croissance réelle du PNB de 3% en 1979 et de 4% l'an prochain, ce qui les situe dans la tranche supérieure de l'éventail des prévisions.

La deuxième grande crise du pétrole que nous ayons connue en six ans ralentira inévitablement la croissance économique dans tout le monde industrialisé, ce qui a incité les économistes de la banque à réviser à la baisse leurs prévisions de croissance pour 1979 et 1980.

Mais, selon le rapport de l'Econoscope, "nous croyons toujours que l'économie canadienne sort prudemment d'une longue période de "stagflation", et connaîtra une croissance plus équilibrée en 1980".

Le rapport mensuel, publié par le Service économique de la Banque Royale, ajoute cependant que les prévisions d'une croissance économique plus

forte en 1980 devront être réévaluées si l'accumulation des stocks des entreprises se poursuit d'ici la fin de l'année, après les augmentations importantes qu'ils ont enregistrées à la fin de 1978, et au premier trimestre de cette année.

Le déficit du compte courant, que le rapport qualifie "d'albatros au cou du Canada", constitue probablement le problème actuel le plus sérieux du Canada, et la récession aux États-Unis aggrave la situation.

L'inflation vient au deuxième rang des problèmes, mais la performance canadienne à cet égard, cette année et l'an prochain, surpassera encore celle des autres grands pays industrialisés, à l'exception de l'Allemagne de l'Ouest et du Japon.

L'Econoscope prévoit que la baisse des taux d'intérêt au cours des prochains mois sera plus faible que prévue. "Les taux d'intérêt à court terme ne baisseront pas plus que de 50 à 75 points de base vers le milieu de 1980.

Les taux d'intérêt à long terme ne baisseront pas et pourraient même augmenter."

Les pressions à la hausse sur les taux d'intérêt au Canada viendront de l'incertitude mon-

diale quant à la politique énergétique américaine.

De ce fait, le dollar américain restera faible et les taux d'intérêt américains continueront d'être élevés, après la croissance trop rapide de la masse monétaire au sens large et le niveau élevé du déficit d'Ottawa.

Dans une section spéciale consacrée aux perspectives de l'économie américaine, l'Econoscope indique que les chances d'éviter une récession ont été balayées par suite des dernières hausses des prix du pétrole de l'OPEC — de l'ordre de 24% cette fois-ci — et d'une augmentation de 12,6% en moyenne de l'inflation au cours des cinq premiers mois de l'année.

Tout en soulignant qu'une récession ou un ralentissement était déjà prévisible depuis quelque temps, l'Econoscope prévoit que le ralentissement qui a commencé au deuxième trimestre sera "temporaire et modéré".

L'économie devrait se contracter au deuxième et au troisième trimestres de cette année, avec une reprise modeste vers la fin de l'année et une accélération en 1980.

Royal Dutch-Shell

Les bénéfices ont plus que triplé

LONDRES (AFP) — Malgré la crise du pétrole, les bénéfices du groupe pétrolier anglo-néerlandais Royal Dutch-Shell ont plus que triplé au premier semestre de cette année, atteignant 1,328 millions de livres nets d'impôts contre 394 millions pendant la période correspondante de l'an

dernier, a annoncé, jeudi, la compagnie à Londres.

Dans un communiqué, le groupe explique que cette augmentation résulte essentiellement de la revalorisation des stocks consécutive au relèvement des prix du pétrole brut intervenu pendant cette période.

Remise de \$400 sur des voitures Chrysler

DETROIT (Reuter) — La société Chrysler va proposer des remises de \$400 aux acquéreurs de la plupart de ses véhicules, s'efforçant ainsi de liquider un parc automobile d'une valeur totale de \$700 millions, ont indiqué jeudi à Detroit des revendeurs de voitures Chrysler.

La plupart de ces automobiles invendues sont de gros modèles ou des modèles de taille moyenne moins prisés par la clientèle qui préfère des voitures qui consomment moins de carburant.

Chrysler s'est refusé à commenter ces informations.

Selon les revendeurs, ce programme, qui doit démarrer vendredi, a été mis au point mercredi par des représentants des revendeurs et des dirigeants de la société Chrysler.

Un tel programme pourrait coûter jusqu'à 100 millions de dollars à Chrysler, mais la société semble prête à payer ce prix pour se débarrasser de ces automobiles avant l'arrivée des modèles de 1980.

horaire

CJPM

VENDREDI, 17 AOUT

11.15 A votre service
11.30 Variétés chaud
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Y'a du soleil
13.30 Les Satellites
14.00 Bonjour madame
14.45 Cinéma
16.30 Piste aux étoiles
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six

19.00 Faut le faire
19.30 Oscar et Félix
20.00 Festival:
"Buck et son complice"
22.00 Région 02
22.20 La Corne d'abondance
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée:
"Châtelaine et ses truands"

SAMEDI, 18 AOUT 1979

12.00 Cinéma-samedi:
"La reine africaine"
13.30 Batman
14.00 Les arpentis verts
14.30 Les cadets de la forêt
15.00 Samedi sports
15.30 Télé-revue
16.00 S-5
17.00 Le meilleur des Tannants
18.00 Soirée canadienne
19.00 Et ça tourne

20.00 Les grands spectacles:
"Quintin Durward"
22.00 Opération SQ
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée:
"K-17 attaque à l'aube"

CKRS

VENDREDI, 17 AOUT

10.15 En mouvement
10.30 Du soleil à 5 cents
10.45 Les contes de la rive
11.00 Magazine-express
11.30 Midi chaud
12.30 Sur des roulettes
13.00 Les trouvailles de Clémence
13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays
14.31 Les ateliers
15.30 Jardin des étoiles
16.00 Animagerie
16.30 Maigrichon et Gras Double
17.00 Cinéma de 5 heures:
"La loi du far-west"
AU FIL DE L'ACTUALITE (2e édition)
18.00 Téléjournal national

18.11 Actualités régionales
18.16 Cinéma de 5 heures:
(Suite)
19.00 L'Odyssée (4ième de 6)
20.00 A contrepois
20.31 Hors-séries:
"Jean-Christophe"
21.31 Une histoire de la médecine:
"L'hôpital, de la charité à l'ordinateur"
22.30 Téléjournal national et international
AU FIL DE L'ACTUALITE (3e édition)
22.45 Actualités régionales
22.53 Nouvelles du sport
23.03 Cinéma:
"La fin des pyramides"
00.30 Cinéma-nuit:
"Bombardiers B-52"

SAMEDI, 18 AOUT 1979

9.00 Le petit castor
9.30 Les aventures de Oul-Oul
10.00 Fifi Brindacier
10.30 Les chevaux du soleil
11.00 Joe le fugitif
11.30 Les richesses de la mer
12.00 Vivre et survivre
13.00 Poly en Espagne
13.30 Emile
14.00 Cinqs du monde
15.00 Jeux d'été du Québec
17.00 Bagatelle
18.00 Lawrence Welk Show
19.00 Univers inconnu
20.00 Les amis de mes amis
20.31 Cinéma canadien:
"Y'a toujours moyen de moyenner"

22.30 Téléjournal
22.46 Nouvelles du sport
23.01 Cinéma:
"Le pilote du Danube"
01.00 Cinéma-nuit:
"Les portes de la nuit"

CBJET

(5)

VENDREDI, 17 AOUT

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC 6 Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Fitness is...
12.30 Search for Tomorrow
13.00 To the Wild Country
14.00 The Edge of Night
14.30 Take Thirty From Montreal
15.00 Afternoon Delight
16.00 This is the Law (Repeat)
16.30 Mr. Dressup
17.00 The Partridge Family

17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
19.30 Getting it Together
20.00 All in the Family
20.30 Front Page Challenge
21.00 John Allen Cameron
21.30 Mind your Language
22.00 News Special - Federal/Provincial Conference
22.30 The Goodies
23.00 The National (Repeat)
23.27 The City Tonight
23.45 A Horseman Riding By

SAMEDI, 18 AOUT 1979

10.30 Sesame Street
11.30 Reach for the Top
12.00 Boy Dominic
12.30 Mr. Dressup
13.00 Skipper and Co.
13.30 Mutual of Omaha Wild Kingdom
14.00 World of Plants
14.30 Mr. Chips
15.00 Sports Week-End
18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Sun Parlour Country
19.00 Paper Chase

20.00 All Creatures Great and Small
21.00 CBC Film Festival:
"One Man"
23.00 The National
23.15 The City Tonight
23.31 Saturday Night Movie:
"King of Marvin Garden"

WEZF

(7)

VENDREDI, 17 AOUT

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night

16.30 The Merv Griffin Show
18.00 ABC World News Tonight
18.30 Hollywood Squares
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Operation Petticoat
20.30 Welcome Back, Kotter
21.00 ABC Friday Night Movie
22.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Soap

SAMEDI, 18 AOUT

7.30 Infinity Factory
8.00 Fang Face
8.30 Scooby All-Stars
10.00 Challenge of the Superfriends
11.30 Big Foot and Wild Boy
12.00 The All New Pink Panther Show
12.30 American Bandstand
13.30 This Week in Baseball
14.00 Red Sox Baseball

"Chicago vs Boston"
17.00 Wild World of Sports
18.30 Topnotch Tennis
21.00 NFL Pre-Season Football:
"Houston vs Dallas"
23.45 ABC Week-End News
00.00 Sha Na Na
00.30 Comedy Shop

CFCF

(11)

VENDREDI, 17 AOUT

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 Montreal Summer
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 It's your Move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.00 Players International
18.00 Pulse

19.00 The Patsy Gallant Show
19.30 Circus
20.00 Different Strokes
20.30 One Day at a Time
21.00 The Dukes of Hazzard
22.00 One Day at a Time
22.30 Just Friends
22.58 Loto-Québec
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie:
Programme double:
"Chino"
02.00 Emergency:
"The Firehouse Quintet"

SAMEDI, 18 AOUT

6.00 University of the Air
7.00 Morning Exercises
7.30 Circle Square
8.00 Barbapapa
8.30 Scooby-Doo
9.00 Rocket Robin Hood
10.00 Let's Go
10.30 Kidstuff
11.30 George
12.00 Bugs Bunny/
Roadrunner Hour
13.00 Rocket Robin Hood
13.30 You Tell Us
14.00 Player's International
Tennis Championships
17.00 Wile World of Sports

18.00 Feel Like Dancin'
19.00 B.J. and the Bear
20.30 Academy Performance:
"Logan's Run"
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie:
Programme double:
"The Dirty Dozen"
03.00 Emergency:
"Isolation"

films à la télévision

vendredi 17 aout

20h00

CJPM — FESTIVAL SIDNEY POITIER: "Buck et son complice" (Buck and the Preacher) (4) — E-U. 1971. Western réalisé et interprété par Sidney Poitier avec Harry Belafonte et Ruby Dee. — Après la guerre de Sécession, d'anciens esclaves noirs tentent, malgré des mercenaires, de se rendre au Colorado pour s'y établir. — Intrigue développée simplement. Mouvement d'ensemble ample. Humour constant. Interprétation nuancée. — A (2 h).

23h10

CJPM — FIN DE SOIRÉE: "La châtelaine et ses truands" (Crooks and Coronets) — G-B. 1969. Comédie policière de J. O'Connell avec Telly Savalas, Edith Evans et Warren Oates. — Deux escrocs américains viennent en aide à une châtelaine menacée de vol. — Original et farfelu. Un certain manque de rythme. Interprétation heureuse. — A.

17h00

CKRS — CINEMA DE 5 HEURES:

"La loi du far-west" (The Woman of the Town) (5) — E-U. 1943. Western de G. Archambaud avec Claire Trevor, Barry Sullivan et Albert Dekker. — Un shérif dispute l'amour d'une chanteuse avec un hors-la-loi. — Intrigue mélodramatique. Réalisation correcte. Interprétation variable. (1 h). Suite à 6h15 p.m.

21h30

CKRS — CJBR — DOSSIER. (Documentaire) "Une histoire de la médecine" (3e de 4). Dossier réalisé par Pierre Gauthier. "L'hôpital de la charité à l'ordinateur". Asile ou hôpital, prison ou dépôt, centre de soins, d'enseignement ou d'expérimentation, l'hôpital est passé, depuis l'époque byzantine et arabe, par toutes ces fonctions. Il en conserve encore la trace. (1 h).

23h00

CKRS — CINEMA: "La fin des pyramides" (5) — Fr. 1970. Drame poétique de J.-P. Lajournade avec Gérard Philipe, Fiametta Ortega et Nina Engel. — Après la mort de son père, un jeune entrepreneur

de vivre en marge de la société dans les montagnes. — Recherche forcée d'insolite. Ton contestataire. Ensemble confus et fort inégal. (1 h. 30).

00h00

CKRS — CINE-NUIT: "Bombardier B-52" (Bombers B-52) (5) — E-U. 1957. Drame de D. Douglas avec Karl Malden, Natalie Wood et Efram Zimbalist. — Un sergent-mécanicien de l'aviation s'entend mal avec un officier supérieur. — Conventionnel. Bonne partie documentaire. Interprètes consciencieux. — A. (1 h. 30).

12h55

CJBR — CINE-NUIT: "Mama" (5) — Fr. 1967. Comédie musicale de J. Valère avec Adriane Bogan, Jean-Pierre Kalfon et Crista Avram. — Une jeune Roumaine quitte son fiancé et s'attache au chauffeur d'un groupe de jeunes chanteurs français. — Film prétexte à la présentation des performances musicales des "Jets". Rythme insuffisant. Photographie souvent agréable. Interprétation indifférente. (1 h. 35).

samedi 18 aout

12h00

CJPM — CINE-SAMEDI: "La reine africaine" (African Queen) (2) — E-U. 1951. Film d'aventures de J. Huston avec Humphrey Bogart, Katharine Hepburn et Robert Morley. — Pendant la guerre 14-18, au Congo, un aventurier et la soeur

20h00

CJPM — LES GRANDS SPECTACLES: "Quintin Durward" (4) — E-U. 1956. Film d'aventures de R. Thorpe avec Robert Taylor, Kay Kendall et Robert Morley. — Au XVIème siècle, un chevalier écossais se fait le protecteur d'une comtesse française qui est l'enjeu d'intrigues politiques. — Adaptation humoristique du roman de Walter Scott. Rythme soutenu. Utilisation décorative des châteaux de la Loire. Bonne interprétation. — A. (2 h.).

23h10

CJPM — FIN DE SOIRÉE: "K 17 attaque à l'aube" (6) — It. 1967. Drame d'espionnage de L. Benvenuti avec Elio Jotta, Simone Danielle et Luciano Pigozzi. — Un agent américain est chargé d'empêcher un espion de faire sauter un avion et ses passagers. — Manque d'invention. Tourne à vide. Interprètes de second ordre.

20h30

CKRS — CJBR — CINEMA CANADIEN: "Y'a toujours moyen de moyenner" (6) — Can. 1973. Comédie de D. Héroux avec Jean-Guy Moreau, Yvan Ducharme et Willie Lamothe. — Un commis de caisse populaire est entraîné par son beau-frère dans une aventure extravagante. — Manque de cohérence. Mise en scène bâclée. Effets comiques faciles et vulgaires. Interprétation médiocre. (2 h.).

23h00

CKRS — CJBR — "LE PILOTE DU DANUBE" (4) — Hong. 1975. Drame policier de M. Markos avec Gabor Kancz, Gabor Agarty et Istvan Bujtor. — En 1876, un champion de pêche à la ligne est soupçonné d'organiser des cambriolages le long du Danube. — Adaptation d'un roman de Jules Verne. Aventure classique racontée avec conviction. Bonne utilisation du décor naturel. Réalisation adéquate. Interprétation honorable. — A. (1 h. 50).

00h50

CKRS — CJBR — CINE-NUIT: "Les portes de la nuit" (5) — Fr. 1946. Drame de M. Carré avec Natalie Nattier, Yves Montand et Pierre Brasseur. — Une idylle passagère dans le contexte de l'après-guerre. — Récit artificiel aux prétentions critiques. Mise en scène appuyée. Photographie soignée. Interprétation inégale. (1 h. 55).

(52)

résumé

Novotny vit avec ses spectres. Depuis trois jours il s'est barricadé dans la chambre des manoeuvres. Il veut crever l'au-delà, retrouve quelques instants de lucidité, puis les lucioles recommencent à danser dans sa tête.

L'irréremédiable

L'ingénieur éclata d'un long fou rire. Ils voulaient tout faire sauter. Ils ne savaient rien. Absolument rien.

"Allez-vous-en! Je suis le seul à posséder le droit d'anéantir le monde. Vos pétards ne me font pas peur. Ils ne marcheront pas. L'univers s'écroulera sur mon ordre, quand je l'aurai décidé."

"Il est fou", dit quelqu'un.
"On s'en doutait", répliqua un autre.

"Tant pis, cria Grisard. Tant pis pour vous!"
Il y eut encore quelques murmures puis un étrange bruissement s'enfla peu à peu derrière la cloison. Le métal crépitait mais ne cédait pas.

"Vous n'y arriverez jamais, pensa Novotny, parce que je le veux ainsi." Il s'aperçut alors que son détonateur lui avait échappé des mains. Il le chercha du regard mais les lucioles l'aveuglaient. Il ferma les yeux, très fort. Cette fois, quand il les rouvrit, le ballet n'avait rien perdu de sa densité. Même la forme familière de Ryland semblait s'être fondue au brasier lumineux.

Un silence. Novotny tressaillait. Que faisaient-ils?

La cloison était devenue incandescente, mais il ne la vit pas. Un souffle brûlant traversa la métal et le fit éclater. Il n'entendit qu'un léger craquement.

"Tiens, se dit-il, le monde s'effrite déjà? J'ai dû appuyer sur le détonateur sans m'en rendre compte. Adieu. Bonne nuit."

Du feu et de la fumée. Partout dans la pièce. Des appareils se fendillèrent. Les écrans ioniques volaient. Des éclats de métal brûlé sifflaient au milieu des lucioles affolées. L'ingénieur en regut en pleine poitrine. La douleur le fit râler.

Les hommes, armés, entraient maintenant dans la salle. Aveuglés par la fumée, ils se marchaient sur les pieds. Des cris, des quintes de toux. Le vaisseau lui-même semblait pris du hoquet.

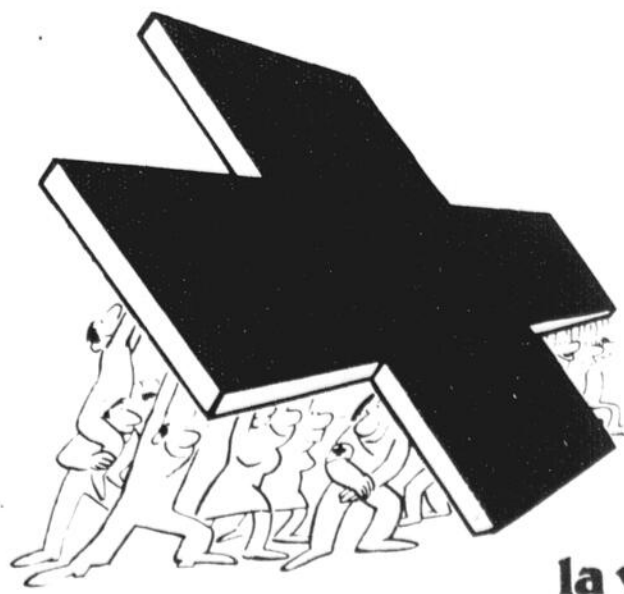
Novotny ne souffrait plus. Il se ratatinait seulement et en perdait conscience à mesure. Il se sentait tout petit, tout nu, tout frémillant, une luciole minuscule qui errait au hasard dans la tiédeur noire de son propre cadavre. Il essaya de se rappeler quelque chose mais son dernier souvenir s'était dissipé. Il avait égaré son nom au passage. La notion même de son identité lui échappait. Il ne tenait plus qu'en quelques pulsions mécaniques, programmées des siècles auparavant dans les circuits de son réseau nerveux.

Ces pulsions habitaient une main, une main saccadée qui avançait maintenant par terre, dans la poussière et le sang; une main crispée qui rampait avec une volonté aveugle vers le détonateur; une main qui n'entendait pas, qui ne voyait pas; une main qui ne savait rien des hommes qui couraient et toussaient autour d'elle, dans la fumée, qui se criaient les uns aux autres de chercher Novotny. Elle avançait péniblement, par petits coups soudains, comme un jouet dont la pile faiblait. C'était un jeu: la main dans un coin, le détonateur dans l'autre et, miracle, la main se dirigeait tout droit sur le détonateur. Il devait y avoir un truc, un aimant sans doute qui les attirait l'un vers l'autre.

Le contact eut lieu. La main toucha le détonateur. Elle l'enveloppa comme une araignée puis elle se pressa contre lui. Le jeu prit fin. Tout devint lumière, mais nul ne s'en aperçut. Puis tout devint noirceur.

FIN

L'union fait la force.
Appuyons la Croix-Rouge!



la vie nous concerne +
La Société canadienne de la Croix-Rouge

Les libéraux s'attendent à la suppression de 10,400 emplois

OTTAWA (PC) — Selon le député libéral d'Ottawa-Vanier, M. Jean-Robert Gauthier, le gouvernement conservateur pourrait supprimer jusqu'à 10,400 emplois

dans la région de la capitale fédérale. Dans un communiqué émis hier, le député, qui est le porte-parole des libéraux lorsqu'il s'agit de traiter de la fonction publique

ou du Conseil du Trésor, estime que la perte d'emplois dans la région de la capitale entraînera une perte de \$450 millions en salaires, au bout de trois ans.

"Une telle saignée économique n'est pas acceptable et il y a nécessité urgente de programmes pour stimuler la diversification économique de la région d'Ottawa", a-t-il fait

savoir.

M. Gauthier s'en est pris au président du Conseil du Trésor, M. Sinclair Stevens, en soulignant que les 60,000 postes qui devaient être abolis au sein de la fonction publique lors de la campagne électorale ne sont maintenant plus que 40,000 parce que 20,000 seront retranchés en vendant ou en démantelant des sociétés d'Etat.

Par ailleurs, M. Gauthier souligne que le gouvernement fédéral sera privé de recettes si des sociétés comme Canadair et De Havilland sont vendues à l'entreprise privée parce que ce sont des sociétés qui réalisent des profits.

"M. Stevens... n'a pu cacher le fait qu'il y aura nécessairement des mises à pied, ce qui contredit complètement d'autres promesses des conservateurs durant la campagne électorale, a aussi indiqué M. Gauthier, en critiquant l'attitude du nouveau gouvernement qui ne semble pas s'inquiéter outre mesure de l'avenir des fonctionnaires qui se retrouveront sans emploi.

Selon M. Gauthier, les déclarations récentes du président du conseil démontrent qu'il n'était pas possible de prétendre que les réductions du nombre de fonctionnaires se feraient uniquement grâce aux départs naturels, retraits ou départs volontaires. De plus le président s'est depuis rendu compte qu'il faut tenir compte de toute une série de considérations importantes, y compris l'embauche de francophones, de femmes ou d'autochtones.



EXPLICATIONS SUR L'AURORA — Le brigadier général Alan Pickering, commandant du groupe aérien des Maritimes, explique quelques détails techniques de l'Aurora, le nouvel avion de patrouille maritime du Canada, au journaliste Brian Yasui de ATV durant une conférence de presse, à Halifax, hier. Le premier Aurora devrait arriver en Nouvelle-Ecosse l'été prochain. Les autres suivront au rythme d'environ deux par mois. Ils remplaceront les Argus CL-28.

(Photolaser PC)

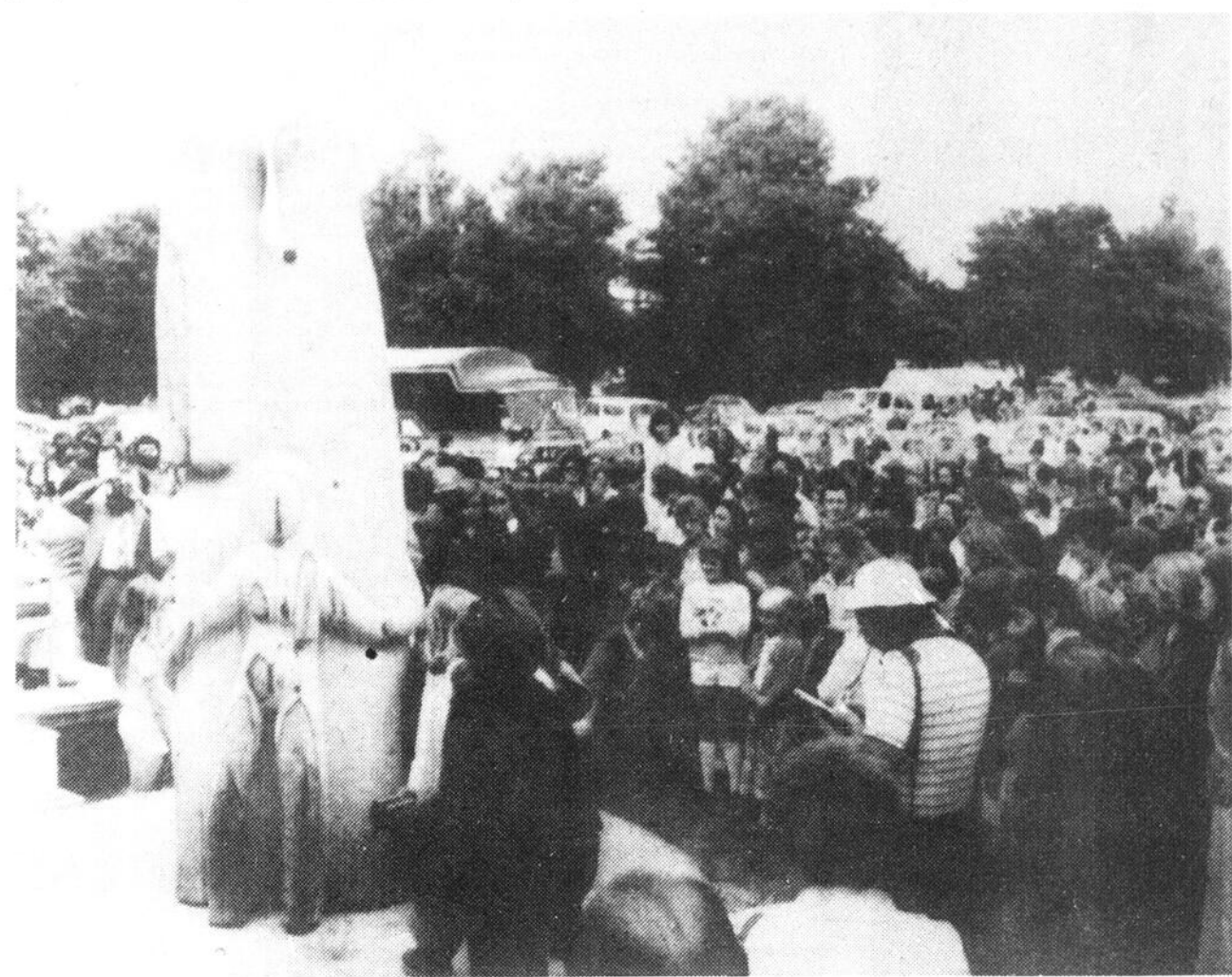
Arrivée du premier Aurora en mai 1980

HALIFAX (PC) — Le général de brigade Alan Pickering a annoncé, jeudi, que le premier avion Aurora va arriver à sa base de Greenwood, en Nouvelle-Ecosse, au mois de mai 1980.

Au moment où le général Pickering s'adressait aux journalistes, d'ailleurs, un Aurora effectuait un vol d'essai au-dessus de l'Arctique. L'avion est spécialement équipé pour détecter les icebergs et les sous-marins.

Les 17 autres suivront au rythme d'environ deux par mois. Ils remplaceront les 25 Argus CL-28, qui patrouillent les eaux canadiennes depuis 1958.

Depuis trois ans, le général Pickering dirige le programme de construction de l'Aurora à l'usine de la société Lockheed de Burbank, en Californie.



DEDICACE — La foule s'est rassemblée autour d'une sculpture de bois dévoilée à Caraquet au Nouveau-Brunswick, dans le cadre du Festival acadien. Les

celebrations du festival marquent le 375e anniversaire du premier établissement francophone en Amérique du Nord.

(Photolaser PC)

Caraquet offre un terrain gratuitement au Québec

CARAQUET (PC) — Le maire de Caraquet, M. Germain Blanchard, a donné le coup d'envoi des cérémonies du 375e anniversaire du Québec pour l'établissement d'une maison québécoise.

M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre et ministre de l'Éducation, était l'hôte du festival acadien.

Le maire Blanchard a souligné à M. Morin qu'un petit sondage dans cette municipalité d'environ 3,500 habitants lui permettrait d'affirmer au représentant du gouvernement du Québec qu'un terrain serait cédé gratuitement pour un tel projet.

M. Morin a répondu "que

l'hypothèse de l'établissement d'une maison du Québec en Acadie était à l'étude" et qu'il serait en mesure de donner plus de détails d'ici quelques jours.

"Je ne sais pas où sera établie cette maison, a déclaré M. Morin, mais elle est indispensable".

"Mais plus modestement, a poursuivi le ministre québécois, je peux annoncer que deux des 70 bourses d'études accordées à tous les pays francophones du monde par le Québec seront désormais réservées à des Acadiens de la grande Acadie".

M. Morin a ajouté que l'Acadie est un modèle

pour tous les francophones du monde entier "car les Acadiens ont cette orfèvre flamme qui doit servir quand on veut s'enraciner dans un pays et le faire sien".

Nous pensons, a déclaré le vice-premier ministre, que la solidarité entre nos deux communautés constitue un impératif pour notre développement. Nous serions amointris dans notre âme si l'Acadie n'était pas ce qu'elle est, c'est-à-dire vivante et créatrice", a ajouté M. Morin.

MM. Joe Clark et Trudeau

Le premier ministre du Canada, M. Joe Clark, et son prédécesseur M.

Pierre Elliott Trudeau ont eux aussi transmis leurs vœux à tous les Acadiens, à l'occasion des célébrations du 375e anniversaire de la fondation de l'Acadie.

M. Clark souhaite ardemment que tous les Acadiens continuent d'œuvrer dans ce pays et il a ajouté "que les tout Canadiens apprécient le rôle historique qu'ils ont joué".

"Leur foi, leur ténacité et leur sentiment d'appartenance, a-t-il dit, sont pour nous le symbole de ce que nous voulons construire ensemble".

Pour sa part, M. Pierre Elliott Trudeau, chef de l'opposition, souligne que 375 ans d'existence "suffit à placer les Acadiens au rang des ancêtres de ce pays".

"En ce sens, dit-il, nous leur devons tous les égards qu'il sied d'accorder aux premiers bâtisseurs du Canada".

"Je salue, conclut M. Trudeau, avec fierté et avec joie ce réveil du peuple acadien. Je souhaite qu'en cette période de remise en question du pays, ils nous enseignent à leur façon les moyens de vivre dans un Canada ouvert et fraternel".

Diefenbaker exposé jusqu'à dimanche midi

OTTAWA (PC) — Le public aura l'occasion de faire ses adieux à l'ancien premier ministre John Diefenbaker, qui sera exposé au Parlement jusqu'à dimanche midi avant que l'on ne transporte ses restes par chemin de fer à Saskatoon pour l'inhumation.

M. Diefenbaker, décédé jeudi, à l'âge de 83 ans, sera exposé dans un cercueil ouvert dans la rotonde de l'immeuble central du Parlement.

Sa plus proche parente, sa belle-fille Catherine Weir, pourra se recueillir trente minutes devant lui, vendredi, avant que le premier ministre, le gouverneur général,

le chef de l'Opposition et d'autres dignitaires aillent saluer sa dépouille.

La télévision enregistrera la cérémonie à compter de 9h30 (avancée de l'Est). M. Clark doit faire sa visite à 10h00.

Le public pourra défiler devant la dépouille de 10h30 à 21h00 vendredi; de 10h00 à 21h00 samedi et de 10h00 à midi, dimanche.

Dimanche, à 14h30, le cercueil sera transporté à la Christ Church Cathedral, qui peut contenir 1,200 personnes.

Un porte-parole du secrétariat d'Etat a déclaré que 1,000 dignitaires avaient été invités au service religieux qui durera au moins 15 minutes. On ne sait pas combien de temps prendront les éloges funèbres de M. Diefenbaker qui fut premier ministre du Canada de 1957 à 1963.

Le service sera télévisé.

Huit agents de la GRC placeront le cercueil dans le corbillard.

La voiture circulera lentement de l'église à la gare pour permettre au plus grand nombre possible de citoyens de saluer le défunt.

Avant le départ du train pour Saskatoon, les formes armées tireront 19 coups de canon.

Le train arrêtera à deux villes, on ne sait pas encore lesquelles, en route vers Saskatoon.

Selon son désir, M. Diefenbaker sera enterré à côté de sa femme, Olive, mercredi, dans un terrain de l'Université de Saskatchewan, adjacent au Centre John-Diefenbaker.

Mme Diefenbaker, décédée le 22 décembre 1976, a été inhumée à Ottawa; elle sera exhumée pour reposer près de l'ancien premier ministre.

Le train arrivera de bonne heure mardi après-midi à Saskatoon et la dépouille sera exposée en chapelle ardente à la grande salle de l'université.

Le drapeau canadien est à mi-mât sur tous les immeubles fédéraux et aux diverses ambassades du Canada.



MISS C.N.E. — Trinka Brine, une brunette de 19 ans, représentant la Société agricole Lincoln, sourit pour la caméra après avoir été couronnée C.N.E. à l'ouverture de l'Exposition nationale canadienne à Toronto.

(Photolaser PC)

"On retrouve précisément ce que les libéraux avaient fait valoir: la réduction du personnel de la fonction publique est affaire trop complexe pour être obtenue à l'aide d'un seul remède, soit les départs naturels", a indiqué le député d'Ottawa-Vanier.

Patinodrome
338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206
Salle entièrement CLIMATISÉE.
Ce soir, viens rouler avec les amis dans le confort du magnifique.
PATINODROME VENDREDI:
Admission: \$3.00
Location de patins: \$0.50
SOIREE POPULAIRE
(19h00 à 00h30)
CONCOURS CUMULATIF
(Patineur chanceux \$50.00 et plus à gagner)

VEN. à JEU.
17-18-19-20-21-22-23-AOÛT
Quand toutes les armes ont échoué, seul les "SUPER-HEROS" peuvent vaincre la terrifiante puissance des galaxies ennemies!
LE CHOIX DES ÉTOILES
Plus 2^e films aux cinémas suivants:
royaume 1 saguenay bellevue
D'UNE DRÔLERIE SANS PAREIL... VOUS VOUS TORDREZ DE RIRE SUR VOTRE SIEGE! "IRRÉSISTIBLE!"
USO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
la Cage aux Folles
Un film de EDUARDO MOLINARO
GAGNANT DE 3 OSCARS
"Retour"
royaume 2
(2) C'EST DINGUE mais on y va!

2 CINE-PARCS POUR MIEUX VOUS SERVIR
LES ÉCRANS DE 14 ANS GRATUIT
Elle a su conquérir les foules jusqu'au jour où son existence fut bouleversée par une chute tragique!
Ensemble, ils ont atteint le sommet au travers des yeux de l'amour!
ROBBY BENSON LYNN-HOLLY JOHNSON
Le récit d'un amour et d'un courage extraordinaire.
CHÂTEAU DE RÊVES
LES 7^e ATLANTIS
ciné-parc SAGUENAY 1 TEL.: 549-4337 JONCTION ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL
ciné-parc SAGUENAY 2
Le PLUS GRAND SUCCÈS de "WALT DISNEY"
Les aventures de **BÉRNARD**
VOUS PARTICIPerez À TOUTES LEURS AVENTURES FANTASTIQUES
LES ROBINSONS DES ÎLES DU SUD
MILU MACHU MACHU
VOUS PARTICIPerez À TOUTES LEURS AVENTURES FANTASTIQUES

VENUE DES PROFONDEURS DE L'ESPACE...
LA GRAINE EST SEMÉE... LA TERREUR S'EST EMPARÉE DE LA VILLE... L'APOCALYPSE EST POUR DEMAIN!
RONALD SUTHERLAND
L'INVASION DES PROFANATEURS
Plus 2^e films aux cinémas suivants:
royaume 1 saguenay bellevue
D'UNE DRÔLERIE SANS PAREIL... VOUS VOUS TORDREZ DE RIRE SUR VOTRE SIEGE! "IRRÉSISTIBLE!"
USO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
la Cage aux Folles
Un film de EDUARDO MOLINARO
GAGNANT DE 3 OSCARS
"Retour"
royaume 2
LES CINÉMAS FRANCE FILM
GAGNANT À PRIX DE L'ADULT FILM DE 4 ASSOCIATION! (FILMS ÉROTIQUES)
meilleur film • meilleur scénario • meilleure interprétation • meilleure production féminine (Georgina Spelvin)
DESIRS
AVEC GEORGINA SPELVIN ANNETTE BAYEN CLAIR DIA JOHN LEBLANC JOHN SEEMAN
INTIME RAPPORT AU COLLEGE DES FILLES
cartier élysée
Une force amère, cruelle et savoureuse sur la justice et l'émotion...
Le témoin
royaume 3 UN SAC DE BILLES
capitol KONG KONG REVIENT

Fin d'une époque en politique canadienne

Agé de 83 ans, l'infatigable tribun s'éteint

Amateur d'histoire, John George Diefenbaker était très conscient de l'importance historique de sa victoire de 1958, le plus grand balayage parlementaire dans l'histoire canadienne.

Neuf ans plus tard, c'est à l'inverse qu'il faisait l'histoire en étant délogé du leadership du Parti progressiste-conservateur.

Comme premier ministre, de 1957 à 1963, ou dans l'Opposition, les demi-mesures n'étaient pas pour M. Diefenbaker. En plus de trente ans au Parlement, le grand orateur des Prairies ne laissa personne indifférent; c'est adulé par les uns et franchement détesté par d'autres qu'il fit sa marque dans l'histoire politique canadienne, transformant les défaites en victoires et les victoires en défaites.

L'œil brillant, le doigt accusateur, M. Diefenbaker était à son meilleur lorsqu'on l'attaquait dans l'arène politique ou qu'il dénonçait une injustice.

On se ralliait pour ou contre sa cause, mais rares étaient ceux qui demeuraient passifs face à l'infatigable tribun.

Fausse sortie

On s'est souvent trompé en prédisant la fin de sa carrière politique, et lui-même a fait l'erreur.

"Ma carrière est terminée", constatait-il, en 1967, lorsque le congrès de direction du parti l'avait rejeté, dix ans après qu'il eut fait élire les conservateurs à Ottawa.

Il avait plus tard affirmé qu'on n'entendrait probablement plus sa voix aux Communes, où elle tonait depuis 1940.

Fausse prédiction: le vieux lion parlementaire songea sérieusement à quitter le Parlement au déclenchement des élections générales de 1968, mais il changea vite d'idée.

Il rentra à Prince Albert, "parmi les gens", et se replongea dans la campagne, libre cette fois de l'obligation qui s'impose aux chefs de voyager d'un océan à l'autre. Se promenant dans les rues poussiéreuses, serrant des mains et visitant des magasins pour parler aux ouvriers qu'il appelait par leurs noms, le "simple député" parut vraiment revivre.

"Je ne fais pas campagne, disaient-ils, je sors simplement rencontrer les gens."

Il fut réélu avec une majorité de 8.871 voix. N'étant plus premier ministre ni même critique officiel du parti en quelque domaine, il continua néanmoins de dominer la scène. On parla de la "dernière" session de M. Diefenbaker, mais le rideau n'est toujours pas tombé.

Il devint vite évident qu'on n'avait pas à lui confier la critique d'un ministère: il avait ses propres

préoccupations. Avant longtemps, le ministère libéral Trudeau fut pris à partie pour son indifférence envers la monarchie et d'autres traditions britanniques.

Gardien des symboles

Le combat constant de M. Diefenbaker fit renverser une décision sur la substitution du mot "Police" à la traditionnelle identification "RCMP" (Gendarmerie royale) sur les véhicules et immeubles.

Il se fit le gardien de la gendarmerie "royale", des vieux règlements, des armes royales sur les boîtes aux lettres et les voitures, et de tout autre symbole historique qu'il croyait menacé.

Peu à peu, sa vieille ardeur lui revint. Le doigt accusateur recommença de pointer; les invitations comme orateur lui vinrent de partout au pays.

Au moment des élections fédérales de 1972, il n'y avait aucun doute que le conservateur de Prince Albert se représenterait. Cette fois, il domina son plus proche adversaire par plus de 10.000 voix.

Respect de Stanfield

Son attitude à l'égard de son successeur à la tête du parti, M. Robert Stanfield, était correct sans plus. M. Stanfield manifesta un respect rempli de délicatesse pour son ancien chef qui conservait un solide groupe d'admirateurs à l'arrière-banc.

Les mémoires

Il pleura à la mort de sa femme et ses yeux s'embuaient chaque fois qu'on en parlait. Mais il affirma lui avoir promis de ne pas quitter la vie publique et, après de brèves vacances en Barbade où il avait rédigé une partie de ses mémoires en trois volumes, il regagna sa place aux Communes et reprit la vie coutumière.

Ascension constante

Au cours de sa longue et turbulente carrière, M. Diefenbaker s'éleva des rangs d'arrière-banc pour éventuellement mener les conservateurs à la victoire en 1957, après un exil de 22 ans dans l'Opposition.

Renversé six ans plus tard, il n'arriva jamais à regagner le pouvoir mais n'empêcha pas moins les libéraux dirigés par M. Lester Pearson de remporter une majorité absolue aux élections de 1963 et 1965.

Petit camelot du vieux Winnipeg Tribune, le futur premier ministre eut un jour comme client occasionnel le premier ministre d'alors, sir Wilfrid Laurier. A la gare, l'homme d'Etat et le garçon causèrent quelques minutes.

changé le cours de l'histoire canadienne et avait symbolisé "la force de caractère des Canadiens". Pour le premier ministre Clark, M. Diefenbaker aura toujours cherché à "aider les défavorisés et les oubliés", tout en se faisant le "porte-parole des droits de la personne, que ce soit en Union soviétique, en Afrique ou au pays".

Ami politique

Pour le chef de l'Opposition, M. Pierre Trudeau, M. Diefenbaker aura constitué un ami politique qui savait "me stimuler et me motiver".



EMINENT PARLEMENTAIRE — A l'automne de l'an dernier, des photographes avaient croqué sur le vif cette attitude de l'ex-premier ministre John Diefenbaker. Il était âgé de 82 ans et montrait comme toujours cette farouche détermination face à ses adversaires politiques.

(Photolaser PC)

Longtemps plus tard, devenu premier ministre à son tour, Diefenbaker déclara à une réunion d'écoliers que cette rencontre l'avait inspiré, lui aussi, à donner l'idée qu'en notre beau pays n'importe qui peut atteindre le poste le plus élevé pourvu qu'il consacre sa vie à son idéal.

Il devint diplômé ès-arts de l'Université de la Saskatchewan en 1916, à l'âge de 20 ans, et servit ensuite, au cours de la Première Guerre mondiale, comme lieutenant du 196th Western University Battalion. L'année suivante, le lieutenant Diefenbaker était blessé en France et ramené au Canada.

Deux ans plus tard, il était diplômé en droit et commençait à

pratiquer au village de Wakaw, Sask. Le jour de son 24e anniversaire de naissance, il gagnait son premier procès devant jury en défendant un homme accusé d'avoir fait feu sur son voisin.

"Le jury a su que c'était ma première cause du genre et que c'était mon anniversaire. Cela suffisait", dit-il un jour.

Par la suite, Diefenbaker s'acquitta d'une grande réputation comme l'un des meilleurs avocats de l'Ouest en affaires criminelles. Mais il s'occupa aussi de causes civiles dont plusieurs ont fait jurisprudence. De 1939 à 1942, il fut l'un des vice-présidents de l'Association du Barreau canadien et, en

1957, il en devenait membre à vie à titre honorifique.

Vers la politique

En 1924, il s'orientait, sans le savoir peut-être, vers une carrière politique.

Deux fois, en 1925 et 1926, il fut candidat malheureux aux élections fédérales dans Prince-Albert. La deuxième fois, il perdit quasiment son dépôt en s'opposant au chef libéral, Mackenzie King, n'obtenant que 4.838 votes contre 8.933. En 1929 et 1938, il échoua, par de faibles marges, dans ses tentatives de devenir député à l'Assemblée législative. De 1937 à 1940, il fut chef provincial de son parti qui n'avait pas de député à l'Assemblée législative.

Il épousa en 1929 Edna Mae Brower, qui ne lui donna pas d'enfant.

Né en Ontario

M. Diefenbaker est né le 18 septembre 1895, dans le village de Neustadt du comté de Grey, en Ontario, mais à partir de huit ans, il fut élevé en Saskatchewan durant les beaux jours de la colonisation des Prairies.

Chef de parti

Deux fois, Diefenbaker a été battu à des élections pour la direction de son parti. En 1942, il arriva troisième de cinq concurrents au congrès de Winnipeg qui choisit John Brackan.

Premier ministre

Le 10 juin 1957, les électeurs renversèrent le gouvernement libéral. Le premier ministre, M. Louis Saint-Laurent, céda la place aux conservateurs qui tout de même ne détenaient que 110 siè-

ges sur 265 aux Communes. Le premier gouvernement Diefenbaker commença à administrer le pays le 21 juin 1957.

Chef d'un gouvernement minoritaire, Diefenbaker fut prudent de juin 1957 à mars 1958. Après sa victoire de 1958, il semblait infaillible pour l'opinion publique.

Homme solitaire

Malgré tout, Diefenbaker resta très actif, voyageant beaucoup, parlant beaucoup, travaillant beaucoup, recevant beaucoup, présidant de longues séances du cabinet. Ses multiples obligations ne l'empêchaient pas de serrer la main de centaines de personnes dans la rue, les halls d'hôtel, les aéroports, les gares de chemin de fer.

Des erreurs

Il avait le don de résumer une situation en quelques phrases et de ridiculiser ses adversaires. Les observateurs sont d'accord que sa première erreur grave fut l'affaire de l'Arrow.

Epreuves personnelles

Sa mère, Florence, Mme William T. Diefenbaker, mourut en 1961 après avoir été longtemps invalide à Saskatoon. Elle avait exercé sur lui beaucoup d'influence. Elle était bien la seule personne, avec sa femme, Olive, à qui il pouvait faire part de ses pensées, de ses ambitions, de ses craintes.

A l'âge de 70 ans, Diefenbaker inaugura sa campagne de 1965. Il se disait en meilleure forme que jamais depuis 10 ans et la vigueur qu'il déploya en fut la preuve.

Malgré tous ses efforts, multiples et variés, le résultat fut: 131 libéraux, 97 conservateurs et 37 "autres".

Dix drapeaux en berne à Pointe-au-Pic

POINTE-AU-PIC — Non sans quelque tergiversation, les drapeaux des dix provinces ont été mis en berne, jeudi, en l'honneur de M. John Diefenbaker, durant la conférence des premiers ministres provinciaux.

Les drapeaux qui flottaient devant le Manoir Richelieu ont été abaissés peu après 11h30 HAE, plus de trois heures après que la nouvelle du décès de l'ex-premier ministre canadien soit parvenue à l'hôtel.

Les fonctionnaires québécois

chargés du protocole hésitaient à mettre les drapeaux en berne, vu que M. Diefenbaker n'était pas en poste à sa mort. Cependant, un adjoint du premier ministre ontarien William Davis a affirmé que le drapeau de sa province serait abaissé quoi qu'il arrive.

Après une consultation rapide à la séance de travail des premiers ministres, l'ordre a été donné d'abaisser les drapeaux. M. Davis a affirmé plus tard que tous les premiers ministres étaient d'accord là-dessus.

Hommages unanimes à la mémoire de "Dief"

Profonde émotion dans les milieux parlementaires

OTTAWA (PC) — Les milieux parlementaires fédéraux ont été unanimes à rendre hommage à la mémoire de l'ancien premier ministre John Diefenbaker, décédé hier à l'âge de 83 ans, considérant sa mort comme la fin d'une époque en politique canadienne.

Le premier conservateur à occuper la fonction de premier ministre depuis la défaite de M. Diefenbaker en 1963, M. Joe Clark, a qualifié son prédécesseur de "personnalité nationale" qui ne sera jamais égalée.

Rappelant la réputation de "parlementaire redoutable" du lion de Prince Albert, M. Clark a souligné que M. Diefenbaker avait

"Son bill des droits de la personne constituera toujours un monument à sa pensée et à son époque", selon l'ancien premier ministre, qui a ajouté que M. Diefenbaker, bien qu'un adversaire politique, savait le comprendre.

Pour M. Trudeau, son sens de la destinée et sa vision du Canada ont donné à celui qui fut premier ministre conservateur de 1957 à 1963 la force d'établir des liens d'amitié et de s'attirer la loyauté des gens que beaucoup d'hommes politiques aimeraient avoir.

Le chef libéral associe le décès de M. Diefenbaker à la fin d'une période de l'histoire du Canada, tout en indiquant que sa mort, survenue alors qu'il travaillait sur des dossiers parlementaires, caractérisait l'homme et sa destinée. "Il aurait pu se retirer, mais il a préféré rester et servir jusqu'à la fin".

Personnage exceptionnel

Quant au chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, il a décrit M. Diefenbaker comme un "personnage exceptionnel à la Chambre des communes".

Et, selon lui, la mort du député de Prince Albert marque la fin d'une carrière tumultueuse. "M. Diefenbaker était près du peuple et, à ce titre, n'a jamais été tellement populaire avec les supporters traditionnels du Parti progressiste-conservateur".

M. Broadbent a noté, en terminant, que tout au long de sa vie politique, M. Diefenbaker n'avait jamais oublié ses humbles origines.

Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, a déclaré que "tous les Canadiens

vont regretter la mort de l'ancien premier ministre John Diefenbaker".

Au cours de près de 50 ans d'une vie publique, a fait remarquer le gouverneur général, M. Diefenbaker aura consacré ses grandes qualités au service de son pays et de son peuple.

Prophète

Robert Coates, le président national du Parti progressiste-conservateur, un ami de longue date de M. Diefenbaker, a qualifié l'ancien premier ministre de "prophète en son temps". Pour lui, il n'existe pas d'événements dans l'histoire récente du pays que M. Diefenbaker n'a pas "touchés de façon significative".

Le président du parti n'a pas hésité à ajouter que le député de Prince Albert avait fait un "parti du peuple" du Parti progressiste-conservateur. "Ceux qui l'ont méprisé, dédaigné et humilié n'ont pas réussi à le comprendre", a-t-il précisé.

Un ami personnel de John Diefenbaker depuis 37 ans, le député NPD Stanley Knowles, maintenant le doyen de la Chambre des communes, a décrit la mort de l'ancien premier ministre non pas comme un événement triste, mais plutôt comme l'occasion de "célébrer une vie publique bien remplie".

Populiste

M. Knowles, qui avait hâte d'entendre Diefenbaker parce qu'il connaissait déjà en 1942 sa réputation "de bon orateur", a décrit l'ancien premier ministre comme un populiste qui avait changé "les règlements et les traditions chez les conservateurs



PARLEMENTAIRE — De l'avis de l'actuel premier ministre du Canada, Joe Clark, Diefenbaker était sans contredit un parlementaire hors pair.

(Photolaser PC)

et qui s'était attiré l'estime de chacun".

Les Québécois qui pensaient que John Diefenbaker était contre le Québec n'ont pas compris qu'il désirait la justice pour toutes les provinces, dont le Québec, a lancé le ministre des Approvisionnements et Services, M. Roch LaSalle. Ce dernier n'a pas caché sa tristesse et a affirmé le grand

respect qu'il portait à l'endroit de l'ancien premier ministre. "C'est lui qui a fait le plus pour la reconnaissance du français en nommant le premier gouverneur général francophone, M. Georges Vanier, en instituant la traduction simultanée à la Chambre des communes et en introduisant des chèques bilingues au gouvernement fédéral".



PERTE D'UN AMI — Le chef de l'Opposition, Pierre Trudeau, a rendu hier un vibrant à l'infatigable tribun et défenseur des droits et libertés individuels.

(Photolaser PC)